

A U B E

ville de

# Buchères,

## Marg



Le journal d'information de la ville de Buchères - 1<sup>er</sup> trimestre 2011 - n° 40  
[www.ville-bucheres.fr](http://www.ville-bucheres.fr)





**MAIRIE**

1, rue de la Mairie  
10800 Buchères  
Tél. : 03 25 41 80 17  
Fax : 03 25 41 87 11  
E-mail : [commune.bucheres10@wanadoo.fr](mailto:commune.bucheres10@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.ville-bucheres.fr](http://www.ville-bucheres.fr)

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Lundi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30  
Mardi, de 8h à 12h  
Mercredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h30  
Jeudi, de 8h à 12h et de 14h à 17h30  
Vendredi, de 8h à 14h  
Samedi, de 9h à 12h

**PERMANENCE DU MAIRE**

Les mercredis de 18h à 19h,  
un samedi sur deux de 10h à 12h  
et sur rendez-vous. (Tél. : 03 25 41 87 12).  
Les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

**BUCHÈRES MAG'**

Journal d'information de la Ville de Buchères  
N° 40 - 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

Directeur de publication :  
Daniel Lebau

Rédaction :  
Christelle Leroy

Maquette, conception graphique et réalisation :  
Cabinet Evidence Design / Troyes © 2011

Impression :  
Les imprimeries Paton

**SOMMAIRE**

- 3 **VŒUX 2011**  
LES VŒUX DU MAIRE  
DES VŒUX SOUS LE SIGNE DE L'OPTIMISME  
ET DES PROJETS
- 5 **VIE MUNICIPALE**  
BUCHÈRES : UNE COMMUNE  
OÙ IL FAIT BON VIVRE  
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
REDEVANCE D'ENLÈVEMENT  
DES ORDURES MENAGÈRES  
TAUX DE VERSEMENT TRANSPORT  
RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES
- 14 **URBANISME**  
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT  
DE LA VOIE PUBLIQUE 2010
- 15 **FLEURISSEMENT**
- 16 **ÉTAT CIVIL**
- 17 **NATURALISATION**
- 18 **LES ASSOCIATIONS**
- 26 **ENFANCE ET JEUNESSE**
- 35 **LES MANIFESTATIONS 2011**
- 36 **PLAN DE LA VILLE**  
LISTE DES ENTREPRISES  
ET DES COMMERCES
- 40 **MANIFESTATION 2010**  
RÉTROSPECTIVE
- 42 **COMMÉMORATION**  
COMMÉMORATIONS NATIONALES  
24 AOÛT 2010 - 66<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DU MARTYRE DE BUCHÈRES
- 44 **INFORMATIONS PRATIQUES**



LA MUNICIPALITÉ

Monsieur Daniel Lebeau,  
Maire et Conseiller général,  
ses adjoints et délégués, le Conseil municipal  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année.

## DE GAUCHE À DROITE

Madame Laurence Plumon, Conseillère municipale déléguée aux écoles  
Monsieur Philippe Julliard, 1<sup>er</sup> Adjoint, École / Culture / Jeunesse / Informatique  
Monsieur Daniel Lebeau, Maire et Conseiller général  
Madame Chantal Bouchot, 2<sup>e</sup> Adjointe, PLU / Urbanisme / Cimetière  
Monsieur Bernard Savourat, 3<sup>e</sup> Adjoint, Fêtes et cérémonies / Aînés  
Monsieur Philippe Gundall, 4<sup>e</sup> Adjoint, Sports / Associations / Fleurissement





Au début de cette nouvelle année, la commune de Buchères a intégré le Grand Troyes, et s'est enrichie simultanément des services de la TCAT. Depuis le 3 Janvier, les résidents bénéficient en effet du prolongement de la ligne 2, tout comme ceux de Saint Léger.

La hausse de fréquentation – 253 usagers dès la première semaine, 325 le seconde, des chiffres communiqués par M. Juhel, directeur général de la TCAT- témoigne de l'accueil favorable de ce nouveau réseau. Fort de huit arrêts, le circuit est donc profitable aux scolaires, personnes âgées et salariées.



Outre la mise en service des bus, M. Lebeau assure que la municipalité « reviendra dans le détail, tout au long de l'année, sur ce que va apporter l'adhésion de la commune au Grand Troyes ».

D'autres projets se dessinent pour 2011 : un parcours de santé va être mis sur pied, et un ensemble immobilier de vingt-quatre maisons locatives aux Grands Nauzois.

Daniel Lebeau a, par ailleurs, affirmé que la fiscalité n'augmenterait pas à Buchères. De plus, il est revenu sur la taxe professionnelle, dont la suppression n'aurait, a priori, pas de conséquences majeures pour les finances communales. M. Lebeau a toutefois regretté que les artisans, commerçants et PME soient assujettis à des charges supplémentaires.

Enfin, pour clore la cérémonie, le maire a remis à Aymeric Hyra le diplôme PSE1 (Premier Secours) pour son travail et son engagement au sein des sapeurs-pompiers, avant de convier l'assistance à prendre le verre de l'amitié.

### **LE MAIRE, DANIEL LEBEAU, A PRÉSENTÉ SES VŒUX DEVANT PLUS DE DEUX CENTS TRENTE PERSONNES, REVENANT SUR UNE ANNÉE 2010 MARQUÉE PAR L'INTÉGRATION DANS LE GRAND TROYES.**

En effet, Mercredi 19 Janvier 2011, le maire pouvait se réjouir des projets menés à bien l'an passé, d'autant que l'année 2011 s'annonce fructueuse.

La commune n'a pas seulement investi dans la construction de deux tennis couverts, elle a agencé aussi des espaces de vie, a amélioré les chaussées, poursuivi la construction de logements locatifs. Elle maintient également son activité pour la petite enfance et la jeunesse, ainsi que l'animation culturelle.

Cristine Masson,  
Correspondante du journal.

## CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Buchères en 2010 c'est encore beaucoup de réalisations :  
L'achèvement de 2 magnifiques courts de tennis couverts

- L'aménagement d'espaces de vie
- La réfection des chaussées et bordures de trottoirs, du marquage au sol, de la pose de coussin berlinois
- La continuité du fleurissement et le maintien de nos 2 fleurs

C'est aussi au niveau URBANISME, 70 dossiers traités dont 11 permis de construire

- L'avancement de la construction du CLOS 2, 32 logements locatifs réalisés par TROYES HABITAT

Buchères en 2010, c'est aussi une activité en direction de la petite enfance et de la jeunesse : 939 repas servis pour le seul dernier trimestre, 93 enfants ont fréquentés la cantine (2 services), l'accueil périscolaire, l'ALSH 31 enfants pour les vacances de la Toussaint. Une bibliothèque avec une fréquentation de +19% en 2009 et +11% en 2010, 1466 habitants vont s'acquitter de la redevance des ordures ménagères concernant 624 foyers (Dommage que les services de l'Etat ne prennent pas en compte ces chiffres pour les versements DGF (dotation globale de fonctionnement). C'est aussi une participation à toute les cérémonies et pour les Buchérois la commémoration de ce triste 24 Août.

Pour conclure ce chapitre, c'est 21 naissances auxquelles s'ajoutent 3 naissances pas tout à fait comme les autres : je m'explique, 4 embauches féminines en janvier 2010, 3 naissances dans l'année... Le challenge est ouvert... Buchères 2011... Une nouvelle page d'HISTOIRE vient de s'ouvrir, un évènement heureux et combien appréciable et utile pour les habitants de la commune.

Nous avons voté l'entrée à la CAT et « PATATRAQUE » nous rentrons dans le Grand Troyes (rassurez-vous l'appellation ne nous pose pas de souci elle est même certainement plus judicieuse).

La partie la plus visible a été la mise en service de la ligne de bus (32 rotations quotidiennes, mais au fur et à mesure vous allez, habitants de notre commune, faire connaissance avec tous les + et ils sont nombreux à commencer par la facture d'assainissement...

Bien sûr, tout au long de cette année, nous reviendrons dans le détail sur tout ce que va apporter l'adhésion de la commune.



Alors maintenant les projets en 2011 :  
Poursuite de la réfection des chaussées et bordures des trottoirs

Dans le périmètre LOISIRS ET SPORT (vers les Tennis Couverts) la réalisation d'un parcours de santé

Le démarrage, je pense, avec AUBE IMMOBILIER d'un ensemble de 24 maisons locatives aux Grands Nauzois Et peut être « LA REALISATION JEAN NOUVEL plus connue sous le surnom l'ARLESIENNE »

Point très important pas d'augmentation de la fiscalité à Buchères.

Je vous avais fait part de mes inquiétudes récemment sur les conséquences financières de TP mais les dernières confidences officieuses laissent entendre que cela sera sans conséquence majeure pour les finances communales (j'ai une amicale pensée pour le Conseil général qui se trouve être le « DINDON » sans la « FARCE » de cette réforme) Economie 10 millions d'euros...

Nos artisans, commerçants et PME sont affectés eux aussi par une charge supplémentaire et ce n'est pas normal.

Pour conclure, je veux au nom du Conseil Municipal vous présenter mes meilleurs vœux de santé mais aussi mes meilleurs vœux de réussite et prospérité à notre Canton, au Grand Troyes et à notre département.

MERCI



**L'AN DEUX MIL ONZE ET LE DOUZE JANVIER, À 19h30, LE CONSEIL MUNICIPAL DE CETTE COMMUNE, RÉGULIÈREMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI, DANS LE LIEU HABITUEL DE SES SÉANCES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DANIEL LEBEAU, MAIRE.**

**Présents :**

Daniel Lebeau, Maire,  
Philippe Julliard, 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Chantal Bouchot, 2<sup>e</sup> Adjoint,  
Bernard Savourat, 3<sup>e</sup> adjoint,  
Philippe Gundall, 4<sup>e</sup> Adjoint,  
Laurence Plumon, Alain Amat, Jocelyn Dorez,  
Dominique Douine, Philippe Roisin  
et Jack Toutee.

**Absents excuses :**

Francis Ferrebeuf (pouvoir à M. Lebeau).  
Manuel Figueiredo (pouvoir à M. Roisin).

Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte.

Madame Laurence Plumon a été nommée Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au vote le compte-rendu de la séance du 13 décembre 2010.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**ADHÉSION AU GRAND TROYES : DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

La Commune de Buchères adhère depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 au Grand Troyes (anciennement la C.A.T.). La communauté d'agglomération est administrée par un organe délibérant, composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres.

Le nombre de délégués est fixé par l'article 11.1 des statuts du Grand Troyes, qui indique que, jusqu'à 2499 habitants, une commune dispose de deux sièges au conseil communautaire.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal

de procéder au vote, afin de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

**Résultat du vote :**

nombre de votants = 13

nombre de suffrages exprimés = 13

candidatures pour les deux postes de délégués titulaires :

- Daniel Lebeau
- Philippe Julliard
- Jack Toutee

ont obtenu :

- Daniel Lebeau = 12 voix
- Philippe Julliard = 10 voix
- Jack Toutee = 2 voix

candidatures pour les deux postes de délégués suppléants :

- Chantal Bouchot
- Bernard Savourat

ont obtenu :

- Chantal Bouchot = 10 voix
- Bernard Savourat = 10 voix

**Après en avoir délibéré le Conseil municipal désigne,**

**deux délégués titulaires :**

- Daniel Lebeau
- Philippe Julliard

**deux délégués suppléants :**

- Chantal Bouchot
- Bernard Savourat

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE DEUX TERAINS DE TENNIS COUVERTS AVEC CLUB HOUSE, ENTRE L'ASSOCIATION TENNIS CLUB DES DEUX VALLÉES ET LA COMMUNE DE BUCHÈRES**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les courts de tennis couverts vont être mis à disposition de l'association Tennis Club des Deux Vallées (T.C.D.V.).

Pour ce faire, une convention doit être établie avec l'association, afin de déterminer les modalités de cette mise à disposition, ainsi que les engagements des deux parties.

Monsieur Amat demande que l'étude de cette



convention soit reportée au prochain Conseil municipal, afin d'en prendre pleinement connaissance.

Monsieur le Maire lui répond que cette convention doit être signée dans les plus brefs délais, afin que l'association puisse prendre possession des locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 10 voix « pour » et 3 voix « contre » (MM. Alain Amat, Jocelyn Dorez et Jack Toutee), donne pouvoir au Maire pour signer cette convention.

### **ALSH ET CLUB ADOS : MODIFICATION DES HORAIRES DES AGENTS EN POSTE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal que le Club Ados et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ont connu une baisse de fréquentation en 2010. C'est pourquoi Monsieur le Maire propose de réduire les plages d'ouverture de ces structures : il envisage de fermer le Club Ados le samedi après-midi et l'ALSH le mercredi après-midi. Depuis plus de trois mois, l'accueil de loisirs, le mercredi, est fréquenté, en moyenne, par un à trois enfants, pour un animateur. Cela modifiera le temps de travail ainsi que l'emploi du temps des agents en poste.

Après délibération, Le Conseil Municipal adopte, par 10 voix « pour » et 3 abstentions (MM. Alain Amat, Jocelyn Dorez et Jack Toutee), ces propositions. Cette organisation pourra être revue, en fonction d'une augmentation de la fréquentation de ces structures.

### **REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**

La Commune de Buchères a été autorisée, par arrêté préfectoral, à se retirer du Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers (SIEDM) de Bouilly-Mogné-Aumont. Cependant, la collecte des déchets ménagers et assimilés continuera d'être exercée dans les mêmes conditions, par les mêmes prestataires et sans aucune augmentation. Désormais, la Commune appellera directement la redevance d'enlèvement des ordures ménagères auprès des usagers, en lieu

et place du SIEDM, et s'acquittera directement du paiement des factures auprès des prestataires. Cette redevance est basée sur un montant par foyer et un montant par personne : soit 82 € ht par foyer et 30 € ht par personne. Une TVA de 5,5% s'appliquait sur ces montants : le montant de la redevance était donc de 86,51 € TTC par foyer et de 31,65 € TTC par personne.

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, de reconduire, à l'identique et sans aucune augmentation les montants de la redevance pour l'année 2011.

### **AVENANT N° 1 À LA CONVENTION DE MANDAT POUR LES ÉTUDES ET LES TRAVAUX DE L'AMÉNAGEMENT PARTIEL DU CHEMIN DE CHAOURCE ET L'AMÉNAGEMENT D'UN PARKING**

Une convention de mandat avait été signée avec la Société pour l'Équipement du département de l'Aube (S.E.D.A.) concernant les études et les travaux de l'aménagement partiel du Chemin de Chaource et de la création d'un parking. Le délai de l'opération étant prolongé jusqu'au 31 mars 2011, il est nécessaire de signer un avenant à la convention de mandat, afin de modifier le délai d'exécution. Cet avenant n'a aucune incidence financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 10 voix « pour » et 3 voix « contre » (MM. Alain Amat, Jocelyn Dorez et Jack Toutee), autorise le Maire à signer cet avenant.

### **AVENANTS CONCERNANT LES MARCHES DE TRAVAUX RELATIFS A LA CREATION DE DEUX COURTS DE TENNIS COUVERTS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que les travaux pour la construction des courts de tennis font l'objet de 15 lots. Pour 5 d'entre eux, il est proposé d'établir un avenant, suite à des travaux complémentaires ou à des imprévus rencontrés sur le chantier.

Les lots concernés sont :  
- Terrassement / VRD



- Maçonnerie / gros œuvre
- Menuiseries intérieures bois
- Plâtrerie
- Carrelages / faïences

Le montant total de ces avenants s'élève à 4 974 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ces avenants, par 10 voix « pour » et 3 voix « contre » (MM. Alain Amat, Jocelyn Dorez et Jack Toutee).

## INFORMATIONS

### M. Julliard :

Il fait le point sur les travaux de la commission électorale du 20 décembre 2010. A cette date, il y a eu 49 nouvelles inscriptions, 41 radiations effectuées dont 4 décès et 3 radiations faites par l'INSEE.

Le nombre d'électeurs au 06 janvier 2011 s'élève à 1 046 électeurs ; 526 pour le bureau 1 et 520 pour le bureau 2, soit un électeur en plus depuis le scrutin de mars 2010.

La commission de communication s'est réunie le 29 décembre dernier, afin de travailler sur le prochain bulletin annuel. L'impression de ce bulletin a été confiée à l'imprimerie Patton, suite à une consultation.

Le guide « Bienvenue à Buchères » est disponible en mairie. Destiné aux nouveaux habitants, il regroupe toutes les informations concernant la commune : liste des assistantes maternelles, des commerces et des entreprises, locations des salles communales...

Il informe qu'il y a 296 personnes inscrites à la bibliothèque, dont 128 écoliers.

### Monsieur Savourat :

- rappelle que la date des vœux du Maire a changé ; ils auront lieu le mercredi 19 janvier 2011 à 19h à la salle des fêtes. Plus de deux cent personnes ont répondu qu'elles seraient présentes ; ce nombre étant supérieur aux années précédentes.

### Madame Douine :

- informe l'assemblée que le CCAS se réunira le vendredi 21 janvier à 20h30.

### Monsieur Dorez :

- n'a pas reçu le bulletin d'informations de la TCAT, concernant les horaires, les tarifs et le plan du réseau.

Monsieur le Maire répond que ces documents n'ont pas été déposés dans les boîtes aux lettres des habitants refusant la publicité.

- demande au Maire si l'entrée de la commune dans le Grand Troyes entraînera des changements concernant la médiathèque. Monsieur le Maire répond que la commune sera soumise au même régime que les autres communes de l'agglomération.

### Monsieur Amat :

- rappelle que lors de la séance du Conseil municipal du 13 décembre 2010, le Maire avait annoncé avoir reçu un diplôme de solidarité des communes françaises, pour le don de 500 € envoyé à l'association Carrefour des Communes, pour les sinistrés des Charentes-Maritimes, après les fortes inondations subies.

- ajoute devant l'assemblée qu'il a voté contre, ainsi que MM. Dorez et Toutee, car ils n'étaient pas d'accord avec la somme décidée (ils souhaitaient « d'avantage »).

Ce discours, dépassant l'entendement de tous, a créé une vive réaction au sein du Conseil municipal (MM. Amat, Dorez et Toutee, au moment du vote de cette subvention, n'avaient formulé aucune explication pour justifier leur vote « contre »).

### Monsieur Gundall :

- fait part au Conseil municipal qu'il y a 122 personnes inscrites pour le repas des associations.

- informe le Conseil municipal qu'il a reçu, en compagnie de Monsieur le Maire, M<sup>me</sup> Cave, Directrice générale Adjointe en charge du Pôle Animation / Enseignement Supérieur et M. Graedel, chargé de mission « gens du voyage et sports », au sein du Grand Troyes.

La commune, du fait de son adhésion au Grand Troyes, pourra prétendre à des subventions, pour des constructions sportives, pour des changements de candélabres...

Les manifestations organisées dans la commune pourront être annoncées dans le guide « Sports et Loisirs » du Grand Troyes.

Grace à l'entrée de la commune dans le Grand





Troyes, l'installation des gens du voyage s'effectuera dans des emplacements bien déterminés, gérés par une cellule intercommunale du Grand Troyes.

- informe également le Conseil Municipal que le Grand Troyes offre, chaque semaine, des places pour assister à des rencontres sportives telles que les matches de l'ESTAC Football (Ligue 2), le Basket Sainte Savine (CF2), le Hand-Ball Féminin Sainte Maure (Nationale 2) et Hand-Ball masculin ETAC (Nationale 2). Les places seront distribuées aux jeunes de Buchères après étude en commission.

- fait part que le Conseil municipal sera invité prochainement à visiter les terrains d'accueil des gens du voyage, ainsi que le Stade de l'Aube.

#### **Madame Bouchot :**

- informe le conseil municipal que l'analyse d'eau est conforme.

- fait part au conseil municipal que les bennes à verre et à papier, situées avenue des martyrs, ont été déplacées, car elles se situaient à la place de l'arrêt de bus de la TCAT.

À cause des intempéries, la rénovation des trottoirs n'a pas pu être réalisée ; elle sera reportée dans le courant de l'année.

La rénovation de la Salle des Vigneux se poursuit.

#### **Monsieur le Maire :**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, pour la préparation du budget 2011, il est dans l'attente d'éléments que le Grand Troyes doit communiquer concernant les recettes qui remplacent la taxe professionnelle. Il rappelle que la compensation de la taxe professionnelle a rapporté 406 000 € à la commune en 2010.

Il rappelle au Conseil Municipal que la commune s'était engagée, dès 2001, à supprimer l'antenne téléphonique située à proximité des habitations de la rue des Navettes. Cela a été fait dans les délais et une autre antenne a été mise en place, loin des habitations. Celle-ci fonctionne parfaitement.

La séance est levée à 21h25.

## REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

**POUR L'ANNÉE 2011, LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES S'ÉLÈVE À 86,51€ TTC PAR FOYER ET À 31,65€ TTC PAR HABITANT.**

Tout règlement doit se faire à l'ordre du trésor Public. Pour l'année 2011, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères s'élève à 86,51 € TTC par foyer et à 31,65 € TTC par habitant.

**DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011, LE TAUX DE VERSEMENT TRANSPORT APPLICABLE SUR LES TERRITOIRES DE BUCHÈRES ET DE SAINT LÉGER PRÈS TROYES EST FIXÉ À 0,50%, POUR LES ENTREPRISES DE PLUS DE NEUF SALARIÉS.**

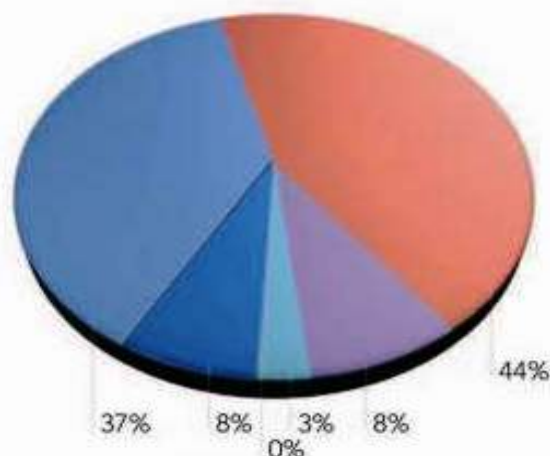
## TAUX DE VERSEMENT TRANSPORT

Dans les 12 autres communes de l'agglomération, y compris Saint-Germain, le taux de versement transport reste fixé à 1,05%.



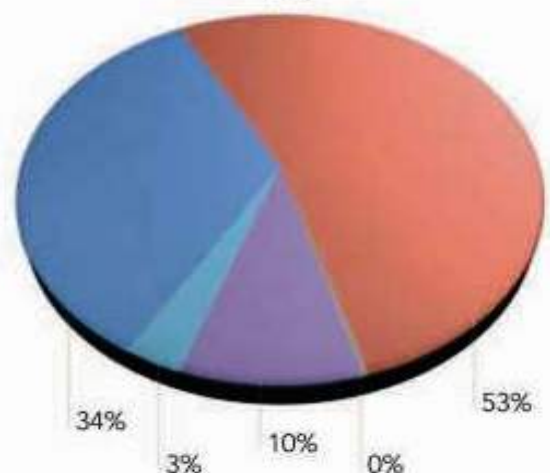
FONCTIONNEMENT

| Chapitre | Dépenses de Fonctionnement               | Compte Administratif 2009 | Résultats au 31/12/2010 |
|----------|--|---------------------------|-------------------------|
| 011      | Charges à caractère général              | 452 699,96                | 403 060,87              |
| 012      | Charges de personnel                     | 527 822,99                | 622 493,40              |
| 014      | Atténuation de produits                  |                           | 1 324,00                |
| 65       | Autres charges de gestion courante       | 101 610,37                | 114 336,09              |
| 66       | Charges financières                      | 32 819,53                 | 35 609,88               |
| 67       | Charges exceptionnelles                  | 330,00                    | 286,84                  |
| 042      | Opérations d'ordre entre sections        | 92 000,00                 |                         |
|          | <b>TOTAL</b>                             | <b>1 207 282,85</b>       | <b>1 177 111,08</b>     |
| Chapitre | Recettes de Fonctionnement               | Compte Administratif 2009 | Résultats au 31/12/2010 |
| 70       | Produits de gestion courante             | 75 314,94                 | 72 829,17               |
| 73       | Impôts et taxes                          | 785 878,82                | 783 083,55              |
| 74       | Dotations, subventions et participations | 383 810,15                | 303 611,09              |
| 75       | Autres produits de gestion courante      | 45 081,17                 | 45 287,20               |
| 013      | Atténuation de charges                   | 4 371,63                  | 18 115,07               |
| 77       | Produits exceptionnels                   | 98 546,05                 | 8 600,51                |
| 042      | Opérations d'ordre entre sections        |                           | 4 998,67                |
|          | <b>TOTAL</b>                             | <b>1 393 002,76</b>       | <b>1 236 525,26</b>     |



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - CA 2009

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Opérations d'ordre entre sections



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉSULTAT 31/12/2010

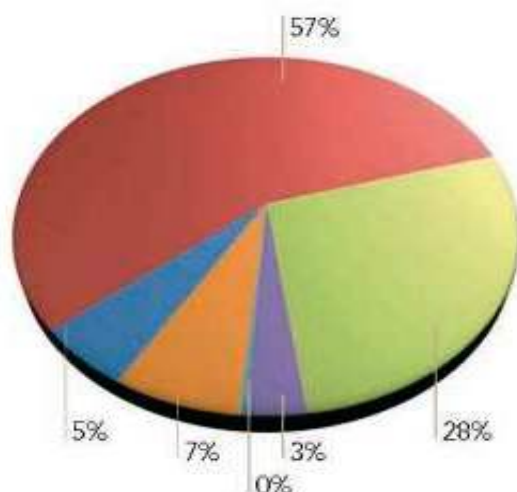
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Opérations d'ordre entre sections





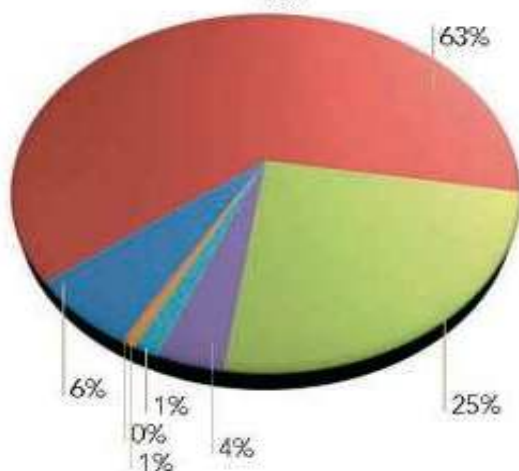
TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

| Libellés des Taxes                  | Taux votés à Buchères | Moyenne Départementale | Grand Troyes               | Moyenne Nationale |
|-------------------------------------|-----------------------|------------------------|----------------------------|-------------------|
| Taxe Habitation                     | 13,18 %               | 24,89%                 | Encaissée par les communes | 23,54%            |
| Taxe Foncière PB                    | 16,20 %               | 20,91%                 | Encaissée par les communes | 19,67%            |
| Taxe Foncière NB                    | 16,11 %               | 19,90%                 | Encaissée par les communes | 48,18%            |
| Cotisation foncière des entreprises | 6,69 %                | 20,10%                 | 14,61 %                    | 25,22%            |



RECETTES DE FONCTIONNEMENT - CA 2009

- Produits de gestion courante
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Atténuation de charges
- Produits exceptionnels
- Opérations d'ordre entre sections



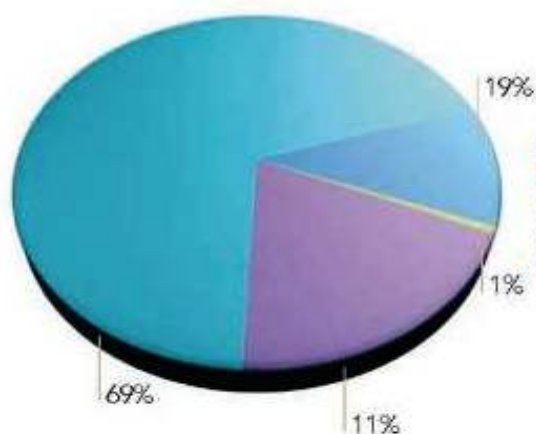
RECETTES DE FONCTIONNEMENT RÉSULTAT 31/12/2010

- Produits de gestion courante
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Atténuation de charges
- Produits exceptionnels
- Opérations d'ordre entre sections



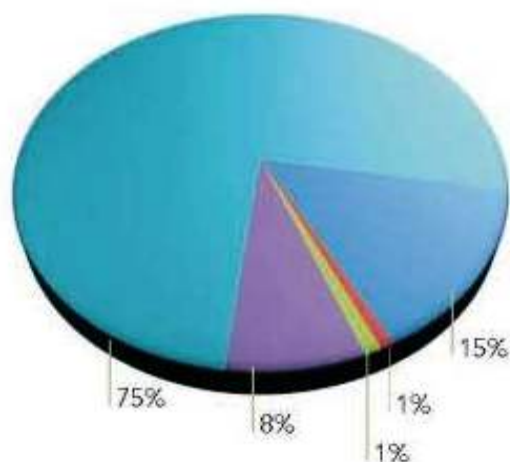
## INVESTISSEMENT

| Chapitre | Dépenses d'investissement                                     | Compte Administratif 2009 | Résultats au 31/12/2010 |
|----------|---|---------------------------|-------------------------|
| 16       | Remboursement d'emprunts                                      | 87 063,61                 | 95 277,59               |
| 040      | Opération d'ordre   |                           | 4 998,67                |
| 20       | immobilisations incorporelles (études, logiciels...)          | 4 176,43                  | 6 168,20                |
| 21       | Immobilisations corporelles (réseaux, matériels, mobilier...) | 154 391,70                | 50 392,79               |
| 23       | Immobilisations en cours (constructions, installations...)    | 548 712,36                | 486 298,07              |
|          | <b>TOTAL</b>  | <b>794 344,10</b>         | <b>643 135,32</b>       |
| Chapitre | Recettes d'investissement                                     | Compte Administratif 2009 | Résultats au 31/12/2010 |
| 10       | Dotations diverses  | 289 249,04                | 489 531,39              |
| 13       | Subventions d'investissement                                  | 2 903,94                  | 83 207,00               |
| 16       | Emprunts et dettes assimilées                                 | 250 447,13                |                         |
| 21       | Cessions d'immobilisations                                    | 86 407,15                 | 30 810,60               |
| 041      | Opérations patrimoniales                                      | 5 592,85                  |                         |
|          | <b>TOTAL</b>  | <b>634 600,11</b>         | <b>603 548,99</b>       |



**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - CA 2009**

- Remboursement d'emprunts
- Opération d'ordre
- immobilisations incorporelles (études, logiciels...)
- Immobilisations corporelles (réseaux, matériels, mobilier...)
- Immobilisations en cours (constructions, installations...)



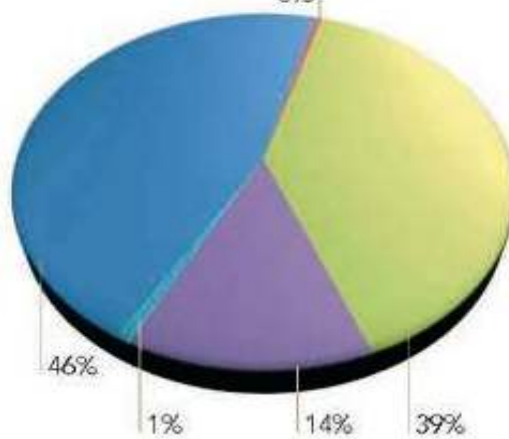
**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉSULTAT 31/12/2010**

- Remboursement d'emprunts
- Opération d'ordre
- immobilisations incorporelles (études, logiciels...)
- Immobilisations corporelles (réseaux, matériels, mobilier...)
- Immobilisations en cours (constructions, installations...)



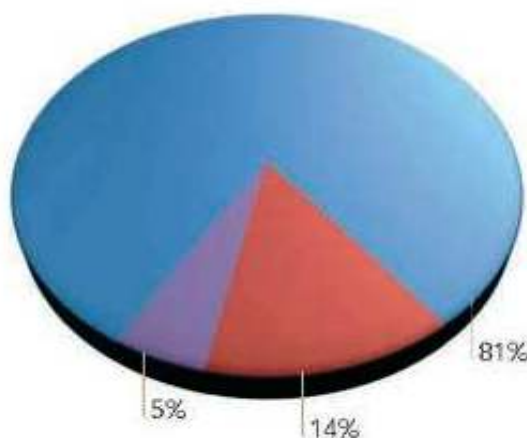
| CA 2001    | CA 2002    | CA 2003    | CA 2004    | CA 2005    | CA 2006    | CA 2007    | CA 2008    | CA 2009    | Résultats 2010 | Prévisionnel 2011 |
|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|----------------|-------------------|
| 142 798,39 | 136 085,28 | 121 768,23 | 122 636,10 | 125 394,05 | 122 606,80 | 141 574,09 | 125 518,08 | 118 524,98 | 130 129,27     | 113 613,54        |

CA = "compte Administratif" correspondant à la situation comptable de l'exercice concerné



### RECETTES D'INVESTISSEMENT - CA 2009

- Dotations diverses
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées
- Cessions d'immobilisations
- Opérations patrimoniales



### RECETTES D'INVESTISSEMENT RÉSULTAT 31/12/2010

- Dotations diverses
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées
- Cessions d'immobilisations
- Opérations patrimoniales



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE PUBLIQUE 2010



POSE DE COUSSINS BERLINOIS - RUE DES AULNES



RUE DES AULNES



RUE DU POIRIER SAINT-JEAN



REAMENAGEMENT DE L'ESPACE DETENTE DANS LA COUR DE LA MAIRIE



REAMENAGEMENT DU PARKING DE LA MAIRIE



REFECTION DES CHAUSSEES ET BORDURES



REFECTION DES MARQUAGES AU SOL DES RUES COMMUNALES



**EN 2010, LA COMMUNE DE BUCHÈRES  
A ÉTÉ UNE NOUVELLE FOIS CONFIRMÉE DANS SON CLASSEMENT  
« DEUX FLEURS NATIONALES » OBTENU EN 2006.**





## NAISSANCES

|  |                     |
|--|---------------------|
| BOUCHERON-CARLET Charlotte, Cyrille          | 13 Janvier, Troyes  |
| BLIN Loane, Lucie, Carmélite                 | 07 Mars, Troyes     |
| DURUPT Diégo, Gilles, Jean-Claude            | 08 Mars, Troyes     |
| WEISS Déborah, Victoria, Suzanne             | 16 Avril, Troyes    |
| CHARTON Lilou, Manon, Tessa                  | 24 Avril, Troyes    |
| PIERNOT Lilly, Nadine, Christine             | 20 Mai, Troyes      |
| CREUSOT Lily, Patricia, Martine              | 22 Mai, Troyes      |
| BAZINE Aaliyah                               | 04 Juin, Troyes     |
| FOURNEL Jade, Sylvie, Claudine               | 06 Juin, Troyes     |
| AMIDIEU DANGER Lou-Ann, Marie-Joao, Roselyne | 03 Juillet, Troyes  |
| FEUGEY Maxime, Fernand, Didier               | 05 Juillet, Troyes  |
| FEUGEY Mathis, Pierre, Jean-Claude           | 05 Juillet, Troyes  |
| MUNI Yoani, Fouhaou-Hala, Mainui             | 12 Août, Troyes     |
| GRELLIER Tristan, Balthazar, Gabriel         | 22 Août, Troyes     |
| PFÄFFENZELLER Donny, Aina, Julien            | 24 Août, Troyes     |
| DA-SILVA – SAIRE Clés, Anne, Rose            | 05 Octobre, Troyes  |
| PERRUT GUICHARD Mattéo, Hervé, Germain       | 10 Novembre, Troyes |
| OMARI Noah, Ali, Didier                      | 11 Novembre, Troyes |
| SALAMI Léa                                   | 29 Novembre, Troyes |
| PRUNIER Samuel, Rémi, Bernard                | 19 Décembre, Troyes |
| SAVIGNON Chloé, Maëlys, Marie-Christine      | 26 Décembre, Troyes |

## MARIAGES

|   |              |
|---|--------------|
| HENNRICH Pierre, Henri & VIEVILLE Micheline, Jeannine, Louise       | 20 Mai       |
| BLIN Fabrice, Achille, Pierre & JACQUET Aude, Marie, Léonie         | 22 Mai       |
| JURANVILLE Sébastien & FRICOT Adèle, Bernadette, Jacqueline         | 29 Mai       |
| URBAIN Cyrille, Louis & DOS SANTOS Aline, Muriel, Lucinda, Huguette | 12 Juin      |
| VAROQUIER Jérôme & DENIS Laëtitia, Maria, Andrée                    | 26 Juin      |
| BRUGUET Philippe, Jean-Marie & CAMUSSO Mélanie, Andrée, Géraldine   | 24 Juillet   |
| CANTIN Guillaume, Gilles & HAUMONTE Audrey, Hélène, Emma            | 28 Août      |
| PIARD Cyril, Paul, Gabriel & ROUX Stéphanie, Séverine               | 04 Septembre |
| BOUCHERON Christophe & CARLET Caroline, Stéphanis, Huguette         | 04 Novembre  |
| LEMMER Olivier, Vincent & PEREIRA Charlotte, Savine                 | 18 Décembre  |

## DÉCÉS

|  |             |
|--|-------------|
| DENIZE Édith, Amanda, Mathilde, veuve CHAUME | 02 Janvier  |
| GOUET Serge, Jean                            | 19 Janvier  |
| THOYER Louis, Paul                           | 24 Février  |
| GUENIOT Bernard, Roger                       | 26 Février  |
| CORDIER Gyl, Lucien                          | 11 Mars     |
| BELOT Aimé, André                            | 13 Mars     |
| BISSEY Julienne, veuve DUPASQUIER            | 03 Juin     |
| HUCHEROT Patrick, Henri, André               | 03 Novembre |
| GUILLEMOT Marie-Jeanne, veuve COUILLARD      | 01 Décembre |
| CAFFET Marcel, Élie                          | 13 Décembre |



## UNE PREMIÈRE À BUCHÈRES.

Lundi 10 Mai à 19h00, une cérémonie de remise de naturalisation a eu lieu Salle du Conseil Municipal de la Mairie. M. Daniel Lebeau, maire de Buchères a accueilli Melle Abbey Henriette, d'origine camerounaise, résidente de la commune ayant récemment acquis la nationalité française par décret en Janvier 2010.

Prise de parole de M. Lebeau :

*« Mesdames, Messieurs, Chers amis et concitoyens, Je ne voudrais pas, en cet instant, faire preuve de trop de solennité, mais il est des moments, des circonstances, des événements, qu'il importe de marquer plus particulièrement. Et ce jour est, précisément, un de ces événements. Nous recevons aujourd'hui Mademoiselle Abbey Henriette résidente de notre commune qui a décidé, qui a fait le choix, de demander la nationalité française.*

*Ce choix nous honore et nous engage réciproquement. Il nous honore en ce qu'il signifie de reconnaissance envers notre nation, d'hommage rendu en quelque sorte à notre histoire, à notre héritage à nos valeurs. Il nous engage aussi, à votre égard, à vous accueillir pleinement, à vous reconnaître enfin comme une citoyenne libre et égale en droits et en devoirs.*

*Comme vous le savez déjà, sans doute, la France est un « vieux pays », avec une longue et tumultueuse histoire. Je ne vais pas vous infliger un cours d'histoire, je n'en ai ni la compétence ni l'autorité.*

*Son histoire, plus douloureuse parfois à évoquer, faite de conquêtes, d'annexions, de défaites aussi, de pages glorieuses et héroïques, mais aussi de pages sombres. Notre commune même en est un témoin.*

*Son identité enfin, rassemblant tous ces éléments, les sublimant dans un héritage culturel fait de littérature, de philosophie et de découvertes scientifiques, dans lesquelles la France a su prendre sa place.*

*C'est cette France que vous avez choisie comme nouvelle patrie, qui est fière de vous accueillir. Acceptez-la telle qu'elle est, avec ses grandeurs et ses faiblesses, avec son histoire parfois compliquée et avec le défi, initié il y a près de 60 ans, de la construction européenne à continuer.*



LA CÉRÉMONIE DE NATURALISATION

*Voilà, chers amis, les quelques mots que je voulais vous adresser. Mademoiselle Abbey Henriette, vous devenez une citoyenne française. Conservez intacts votre histoire, votre héritage, votre culture. Acceptez et partagez avec nous notre histoire, notre héritage, notre culture.*

*Soyez, comme nous tous, l'actrice vivante de l'histoire que nous allons continuer à construire, de l'héritage que nous laisserons ensemble à nos enfants, de la culture que nous enrichirons.*

*Que vos enfants puissent demain être fiers du choix que vous avez fait. Il nous appartient à nous tous, à vous comme à nous, que cette fierté soit partagée.*

*Merci. »*

Après son discours, M. Daniel Lebeau lui a remis l'extrait du décret officiel de naturalisation, une médaille de la commune de Buchères ainsi qu'une magnifique gerbe de fleurs. Pour clôturer cette cérémonie, toutes les personnes présentes ont chanté en cœur la Marseillaise. Un moment plus qu'émouvant pour toute l'assistance qui a été suivi du verre de l'amitié.



## TENNIS CLUB DES DEUX VALLÉES

**CETTE ANNÉE 2011 DÉBUTE SOUS LES MEILLEURS HOSPICES POUR LE TENNIS CLUB DES DEUX VALLÉES. EN EFFET, NOTRE CLUB VIENT DE RECEVOIR UN BEAU CADEAU DE NOËL, AVEC L'ACHÈVEMENT DES INSTALLATIONS COUVERTES.**

Celles-ci nous permettent maintenant d'organiser nos entraînements et compétitions dans la sérénité. Les enseignements pour les jeunes ont lieu le mercredi toute la journée et le samedi matin. Pour les adultes, les entraînements sont donnés le soir en semaine à partir de 18h sur un terrain. En dehors de ces créneaux, les terrains sont disponibles pour tous les adhérents et les compétitions éventuelles.

À ce jour, notre club a déjà atteint le nombre de licenciés que nous avons au 30 septembre 2010, à la fin de la précédente saison.

Avec nos nouveaux courts couverts et l'arrivée prochaine des beaux jours, ce nombre va sûrement dépasser les 150 licenciés.

Pour les résultats sportifs de la saison précédente, le club a inscrit 2 équipes dames et 5 équipes messieurs dans les championnats de printemps. L'équipe 1 dames accède à la 2<sup>e</sup> division régionale après avoir terminé 1<sup>er</sup> de sa poule en 1<sup>re</sup> division départementale. L'équipe 1 messieurs termine 2<sup>e</sup> de sa poule et se maintient en 1<sup>ère</sup> division régionale, l'équipe 2 accède à la 2<sup>e</sup> division régionale après avoir terminé 1<sup>er</sup> de sa poule.

La commission « animations » a décidé d'organiser une soirée DISCO le 19 Février 2011 à la salle des fêtes de Buchères dans le but de créer un rassemblement pour les passionnés et amateurs de la balle jaune, avec des animations et petits jeux pour divertir l'assemblée. Pour tout renseignement, contactez Baptiste LAQUEILLE au 06 63 42 53 59 ou à l'adresse mail : baptiste.laqueille@hotmail.fr

Au mois de Juillet, nous organisons notre tournoi annuel regroupant environ 150 compétiteurs jeunes et adultes sur une période de 3 semaines. Cette compétition est un des événements les plus attendus par les joueurs du département pour la qualité des ses matches et de l'organisation.



1<sup>er</sup> RENCONTRE SUR LES COURTS DES TENNIS COUVERTS



REMISE DES TROPHÉES TOURNOIS JUILLET 2010



Pour tous renseignements sur les entraînements jeunes ou adultes, vous pouvez contacter Sébastien BLUM au 06 62 81 49 36 ou à l'adresse e-mail : pau.shc@free.fr

Pour avoir des informations sur les adhésions de notre club, vous pouvez consulter le site internet du club : [www.tc2vallees.com](http://www.tc2vallees.com) ou vous rendre sur les terrains couverts Rue du Chatelier le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 20h.



**A LA CONQUÊTE D'ESPACES DE SILENCE...**

« Le silence n'est pas une absence de bruit, mais un état d'être que le bruit ne dérange pas. »

K.G.Dürckheim

La vie moderne est tout sauf le silence. Prenez quelques instants pour écouter tous les sons autour de vous. Vous remarquerez que le bruit est partout, omniprésent, envahissant, destructeur. Face à cette pollution, j'ai souhaité cette année orienter notre pratique du yoga autour du silence. Laisser l'esprit s'ouvrir à l'expérience de ce qui se produit est une invitation au moment présent. Il n'y a pas besoin de meubler le silence, juste d'écouter, de goûter, de sentir et de ressentir.

Au fil des séances, les pratiquants vont essayer d'approcher et de rechercher le silence, en le laissant s'établir durablement dans la posture puis dans l'assise, le corps absolument tranquille. La pratique du yoga repose sur un travail corporel, des exercices respiratoires, de concentration, de méditation, qui participent à l'équilibre et à l'harmonie de tout notre être.



COURS DE YOGA DANS LA SALLE DES FÊTES

Le yoga est accessible à tous, à tout moment de la vie. Chacun pratique dans le respect de ses limites, avec douceur et confiance.

Les Cours :

le mardi de 19h à 20h à la salle des fêtes

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Aline Jardin au 03 25 82 29 57.

**UNE SOIRÉE EST ORGANISÉE  
TOUT LES MOIS LE DERNIER  
VENDREDI POUR RÉVISER  
LES DANSES APPRISSES ET  
PARTAGER LE POT DE L'AMITIÉ.**

Les cours ont lieu :  
les mardis et les vendredis  
pour les débutants  
le mardi de 18h15 à 19h30  
pour les intermédiaires  
de 18h15 à 19h15.

Yvan Cop  
Professeur danse country  
American Country Dance  
Tél. : 06 80 04 84 69



COURS DE DANSE COUNTRY DANS LA SALLE DES VIGNEUX



### CLUB DE L'AMITIÉ



**FONDÉ EN 1980, LE CLUB DE L'AMITIÉ DU 3<sup>E</sup> ÂGE DE BUCHÈRES S'EST DONNÉ LA VOCATION DE CRÉER, ANIMER ET DÉVELOPPER LES RENCONTRES ET LES LIENS D'AMITIÉ ENTRE LES PERSONNES ÂGÉES, DE LES AIDER À RÉSOUDRE LEURS DIFFICULTÉS ENFIN DE PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ANIMATION DE LA VIE COMMUNALE.**

Engagés aux côtés de la Fédération départementale des Aînés Ruraux, par leur adhésion à ce grand mouvement national, ils en ont adopté la charte basée sur les principes fondamentaux de bénévolat, de générosité, de solidarité et de tolérance.

Certes, comme pour l'ensemble des mouvements associatifs, le club de l'Amitié rencontre des difficultés de recrutement inhérentes aux développements et aux changements de notre société. Il devient en effet de plus en plus difficile d'attirer de nouveaux adhérents, les jeunes retraités étant sans doute, plus qu'autrefois, marqués par un souci d'indépendance.

Cependant, avec environ 50 adhérents, le club réunit toujours ceux qui souhaitent continuer à communiquer et à partager avec d'autres, leurs idées, leur générosité et leurs loisirs. Les premiers et troisièmes mardis de chaque mois, ils se retrouvent à la salle Roland Thépenier pour leurs activités

traditionnelles : marche, jeux de cartes et de scrabble, travaux d'aiguilles et travaux d'art.

Le cercle d'amitié ainsi créé ne se limite pas au territoire communal, puisqu'au travers de la Fédération départementale, ils partagent leurs activités avec les clubs voisins de Cléry, Isle-Aumont, Saint Léger près Troyes, Saint-Parres-lès-Vaudes et Villemoyenne, par l'organisation de concours de belote, de lotos et de repas interclubs. Ils participent également au grand rassemblement départemental qui chaque année, juste avant les vacances, réunit plus de 500 participants à une grande journée de fête pour les 90 clubs de l'Aube.

En outre, le club de l'Amitié s'est engagé, aux côtés de la Fédération départementale des Aînés Ruraux dans de grandes activités de solidarité telles que le Téléthon et Solidarité Action Madagascar Aube.

Enfin, en 2010, le club a participé avec dix de ses adhérents et en liaison avec le club de Dosches à une journée découverte de Paris par une mini croisière en bateau mouche et au spectacle toujours éblouissant des illuminations de Noël des Champs Élysées.

En conclusion, bilan toujours très positif que l'on souhaite élargir en accueillant de nouveaux adhérents qui pourraient apporter un regard nouveau sur des activités qui ne nous sont pas toujours familières ou accessibles.

#### Calendrier des manifestations du club en 2011 :

**Lundi 14 mars :**

**Concours de belote à la salle des fêtes,**

**Samedi 23 avril :**

**Exposition vente de printemps à la salle Roland Thépenier,**

**Mercredi 12 octobre :**

**finale de questions pour les Aînés**

**Samedi 15 octobre :**

**Repas interclubs à la salle des fêtes,**

**Samedi 3 décembre :**

**Repas de Noël du club**





L'ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

2010 FUT UNE ANNÉE BIEN OCCUPÉE POUR LE COMITÉ DES FÊTES ET UNE ANNÉE PLEINE D'ÉMOTIONS TOUT AU LONG DE L'ORGANISATION DES NOS MANIFESTATIONS AVEC LE SOUVENIR DE NOTRE VICE-PRÉSIDENT MAX VANNEREUX QUI NOUS A QUITTÉS FIN 2009. LE DERNIER ÉVÈNEMENT DE 2010 FUT LE 5 DECEMBRE AVEC LE NOËL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE, APRES-MIDI FESTIF ORGANISÉ EN COLLABORATION AVEC L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES ET LA MAIRIE.

Cette année, 96 enfants de 3 ans à 11 ans ont pu profiter d'un beau spectacle de magie et de ventriloquie. Ils attendaient l'arrivée du Père Noël, chargé de cadeaux, qui cette année nous a fait la surprise d'arriver en voiture ancienne,

D'autres dates sont aussi à retenir :

le dimanche 12 juin : le vide grenier

le dimanche 30 octobre : tournoi de belote

Le nouveau bureau :

Présidente : Stéphanie Julliard

Vice-président : Roland Hureau

Trésorier : Jean-Claude Menneret

Secrétaire : Noël Bazin

Vous avez envie de nous rencontrer, vous aimeriez nous rejoindre, vous avez des propositions à nous faire, n'hésitez pas, vous pouvez nous joindre au 03 25 46 76 33.

## ASSOCIATION SCRAPBOOKING ET ENCADREMENT

CRÉÉ EN 2007 LE CLUB DE SCRAPBOOKING S'EST CETTE ANNÉE AGRANDI EN ACCUEILLANT UNE NOUVELLE ACTIVITÉ, L'ENCADREMENT, ANIMÉE PAR AGNES MOTAL.

Basé sur le travail du carton, du papier vous pourrez apprendre à mettre en valeur une photo ou une carte, cet atelier est ouvert aussi bien aux novices qu'aux plus chevronnés.

L'encadrement se fait le lundi ou le jeudi matin (selon le niveau) de 9h à 12h.

Salle Roland Thepenier, rue du Monument.

N'hésitez pas à venir découvrir cette activité.

Le scrapbooking se déroule le mardi soir de 19h à 22h salle Roland Thépenier.

Moment de convivialité, d'échanges d'idées, de mise en commun de matériel.

Et une fois par mois la réalisation d'un petit projet (mini album, boîte...).

Vous aimez les activités manuelles, vous en faites déjà chez vous et aimeriez partager votre passion n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre au 03 25 46 76 33.



### U.V.B. (UNION VÉLOCIPÉDIQUE DE BUCHÈRES)



PRIX DES COMMERÇANTS

**LES 10 ANS DU CLUB, QUE DU CHEMIN PARCOURU. PARTI DE RIEN, UN PETIT CLUB DE BANLIEUE AVEC 14 LICENCIÉS POUR DÉMARRER. APRÈS ON N'A PAS CESSÉ DE GRANDIR, NOUS AVONS VÉCU DE MERVEILLEUX EXPLOITS AVEC UN GROS EFFECTIF (PLUS DE 75 LICENCIÉS, UFOLEP, FFC, FSGT ET CYCLOTOURISME).**

Maintenant, nous sommes descendus à une soixantaine de licenciés et nous avons repris notre place dans le cyclisme régional, nous finissons à la 3<sup>e</sup> place par équipe après un bon début de saison (1<sup>er</sup> jusqu'à mi saison).

À l'heure des bilans, une satisfaction avec 21 victoires soit 5 de plus que l'an dernier dont 1 titre de champion régional et 2 de champion départemental. Le point noir reste la 1<sup>re</sup> catégorie qu'il va falloir renforcer dans les années à venir.

Le Club se porte bien, l'ambiance est bonne, toutes nos organisations remportent un succès grandissant avec un nombre important de participants, plus de 100 à chaque épreuve et même plus de 150 pour le prix des commerçants de Buchères.

Les habitants de la commune ont pu constater que le circuit avait changé, 2010 était un essai, pour tester la sécurité de l'épreuve. On ne pouvait plus passer dans le lotissement devant la Mairie avec les haricots de stationnement. Nous remercions les habitants de Buchères de leur compréhension pour la circulation autorisée uniquement dans le sens de la course imposé par arrêté préfectoral ce jour là.

Les prévisions des manifestations en 2011 :

10 Avril 2011 : le Prix des commerçants de Buchères

29 Mai 2011 : le Prix du restaurant le Churrasco de Buchères au parc logistique

23 Juillet 2011 : le Prix de la Brasserie de l'horloge.

8 Octobre 2011 : VTT la Buchéroise Verrichonne

19 Novembre 2011 : le Banquet de l'UVB

20 Novembre 2011 : le loto de l'UVB

### A.P.D.A.

**ASSOCIATION DE LOI 1901, L'APDA (ASSOCIATION PROTECTION DÉFENSE DES ANIMAUX) A SON REFUGE SITUÉ À LAINES AUX BOIS.**

Elle recueille nos amis les bêtes (perdus, errants, abandonnés...) et permet de les retrouver ou d'en adopter.

Contact :  
Madame Deschamps  
Tél. 03 25 75 57 23  
ou 06 08 64 60 51



## U.N.C. (UNION NATIONALE DES COMBATTANTS)

**« MÉMOIRE, SOLIDARITÉ, TRANSMISSION. L'UNC, C'EST L'UNITÉ DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS DANS LEUR DIVERSITÉ QUI DÉFENDENT LES VALEURS ESSENTIELLES DE NOTRE CIVILISATION ».**

Notre jeunesse est curieuse du passé dont nous avons été les témoins et souvent même les acteurs. Pour que le devoir de mémoire se poursuive et que l'hommage rendu aux victimes civiles et militaires perdure, nous devons l'instruire et l'associer à notre action, à nos cérémonies.

Nous accueillons les anciens du service militaire, les militaires d'active et de réserve, les combattants de tous les conflits, les veuves et orphelins de guerre, les veuves d'anciens combattants et les sympathisants qui veulent se joindre à notre association. Soyez nombreux à nous rejoindre pour les valeurs que nous représentons. Un accueil amical et chaleureux vous sera réservé au sein de notre section.



COMMÉMORATION  
DU 66<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES MARTYRS DE BUCHÈRES

Pour toute information, s'adresser à Claude Frimin Tél. : 03 25 82 10 01

Manifestations de l'année 2010 :

- 12 janvier 2010 : Galette des rois salle d'activités de la Roseraie à Bréviandes.
- 7 février 2010 : Assemblée générale et repas de l'association à Bréviandes.
- 28 février 2010 : Thé dansant avec l'orchestre Mathieu Chocat, salle des fêtes de Bréviandes.
- 11 avril 2010 : Congrès départemental à l'hôtel de ville de Troyes. Repas aux Noës
- 16 mai 2010 : Congrès national de l'UNC à Montpellier
- 30 mai 2010 : Barbecue et concours de boules salle Rolland Thépenier à Buchères.
- 21 août 2010 : Journée au château de Versailles.
- 2 octobre 2010 : Loto salle des fêtes de Buchères.
- 11 novembre 2010 : Repas amical

Calendrier des manifestations de l'année 2011 :

- 27 février 2011 : Thé dansant avec l'orchestre Mathieu Chocat, salle des fêtes de Bréviandes.
  - 10 avril 2011 : Congrès départemental à l'hôtel de ville de Troyes. Repas aux Noës
  - 3 au 5 juin 2011 : Congrès national de l'UNC à La Roche sur Yon
  - 22 mai 2011 : Barbecue et concours de boules salle Rolland Thépenier à Buchères.
  - 08 octobre 2011 : Loto salle des fêtes de Buchères.
  - 11 novembre 2011 : Repas amical
- Il restera à organiser en cours d'année un voyage ou un dîner spectacle.



## AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

**L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE BUCHÈRES EST UNE ASSOCIATION LOI 1901 QUI A POUR OBJECTIF PRINCIPAL L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS DIVERS EN COLLABORATION AVEC LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTES.**

Les bénéfices récoltés l'année dernière ont permis de remettre en début d'année scolaire 3500€, répartis sur les deux écoles (maternelle et primaire). Cet argent permettra de financer une partie des sorties, manifestations... qui seront proposées par les enseignantes cette année aux enfants, diminuant ainsi la participation des parents.

Une nouvelle année scolaire a repris et les membres du bureau sont de nouveau présents pour organiser comme à l'accoutumée diverses manifestations.



## À VOS AGENDAS !

26 et 27/02/2011 : Vide grenier puériculture reconduit sur un week-end à la salle des fêtes de Buchères. Vous pouvez d'ors et déjà effectuer vos réservations (2,50 €/m).

16/04/2011 : Loto.

18/06/2011 : Fête des écoles. À l'issue du spectacle, l'amicale organisera la kermesse en continuant de proposer de nouveaux stands et jeux.

Nous vous attendons toujours plus nombreux pour participer à nos activités et tenons à remercier tous ceux (la Municipalité, les parents d'élèves, les enseignantes, les entreprises locales... ) qui contribuent chaque année à la réussite et au bon déroulement de chaque manifestation.

Le bureau pour l'année scolaire 2010-2011 :

Président : David Kost  
Trésorière : Caroline Boucheron  
Secrétaire : Caroline Légère  
Vice-président : Christophe Boucheron  
Vice-trésorière : Aude Jacquet  
Vice-secrétaire : Dorothee Millon

L'Amicale des parents d'élèves de Buchères vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Le Président, David Kost.

## ASSOCIATION DES SECOURISTES DE LA CROIX BLANCHE

**LA CROIX BLANCHE DE TROYES BUCHÈRES A VU LE JOUR EN 1997.**

Cette association est composée de sapeurs-pompiers et civils qui mettent en pratique leur passion commune « le secourisme » ; pour tenir des postes de secours tant du domaine sportif que associatif. Ils se remettent à niveau une fois par an avec un recyclage obligatoire, ainsi qu'une manœuvre mensuelle traitant de différents cas à chaque fois. De plus la croix blanche accueille toute personne souhaitant pratiquer le secourisme, tout en étant formé par des moniteurs : pour nous contacter Mr Arnaud Marchal 06 75 33 39 61 ou Mr Farin Dary au 06 84 76 21 65.



QUÉLQUES MEMBRES DE L'ASSOCIATION





## 27 ARTISTES SUR LES CIMAISES.

Événement biennal organisé par la municipalité de Buchères, l'exposition de peintures, pour sa 4<sup>e</sup> édition, a attiré à la salle des fêtes plusieurs centaines de personnes. Sur les cimaises, les 27 artistes, aubois à une exception près, et des habitués de la manifestation pour une vingtaine d'entre eux, ont présenté des œuvres de tous genres et de tous styles. Des petits formats aux grandes surfaces, des représentations figuratives aux interprétations abstraites, du traitement hyperréaliste à l'approche gestuelle, l'ensemble formait une palette avec laquelle le public aura pu composer selon ses goûts.

De même pour les techniques et médium utilisés, de l'huile à l'aquarelle, en passant par l'acrylique, les pastels, le crayon, les techniques mixtes ou encore la peinture sur soie, l'exposition offrait un large éventail pictural que les visiteurs ont apprécié.

Tous auront également porté un regard, curieux, amusé ou admiratif sur les travaux réalisés par les enfants de l'école primaire. Par classes, les élèves se sont inspirés, pour les uns d'une œuvre de Maurice Marinot, pour les autres de ses créations de vitraux. L'exposition de Buchères trouve sa place dans le paysage culturel local et les organisateurs envisagent, dans deux ans, la création d'un prix qui récompenserait un artiste.



L'AFFICHE DE L'EXPOSITION

## SARAH ZANCHI, ARTISTE PEINTRE, FAIT DE LA PEINTURE DEPUIS UNE VINGTAINE D'ANNÉE ENVIRON, EN TANT QU'AMATEUR.

Elle crée son entreprise "l'Atelier de Sarah" en 2008 en proposant des cours de peinture et de dessin (pastel, aquarelle, huile, acrylique) aux sujets libres, toutes méthodes confondues, avec pour simple devise « l'art est ouvert à tous ». L'objectif de ses cours est de se faire plaisir en réalisant soi-même son œuvre tout en apprenant les bases. Sarah vous guide dans cette réalisation, afin d'obtenir des résultats. La satisfaction personnelle est très importante, et motive énormément. Vous pouvez venir à sa rencontre tous les jeudis soirs de 18h à 20h salle Roland Thépenier. « Se retrouver une fois par semaine pour une même passion, est un véritable échange de convivialité »

## L'ATELIER DE SARAH



L'ARTISTE SARAH ZANCHI



**L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, EN PLACE DEPUIS LE MOIS D'AVRIL 2003, RÉADAPTÉ EN 2004, EN FONCTION DES BESOINS.**

Nous avons relevé pour cette rentrée 2010, un effectif global déclaré de 80 enfants inscrits.

- 50 enfants de primaire et 30 enfants de maternelle.

Le nombre d'enfants primaires et maternelles accueillis à l'accueil du matin reste stable.

- une moyenne de 45 enfants fréquente l'accueil du matin

- une moyenne de 30 enfants fréquente l'accueil du soir

Depuis la rentrée de septembre 2010, on constate une hausse des effectifs inscrits à l'accueil du soir aussi bien en primaire qu'en maternelle.

La fréquentation à la cantine se stabilise ; entre 25 et 35 enfants de maternelle et entre 50 et 60 enfants de primaire mangent à la cantine.

**L'accueil de loisirs fonctionne les petites vacances et le mois juillet.**

- Bilan des vacances de février 2010, date d'ouverture du 08 février 2010 au 19 février 2010.

Effectif des enfants inscrits à ces vacances : 51 enfants.

On constate une hausse vis-à-vis des vacances de février 2009 ; l'accueil de loisirs a été couronné de succès, avec un carnaval organisé au sein de la commune, une sortie à la patinoire pour les 7-12 ans et pour les 3-6 ans, une sortie au Parc Hourra.

- Bilan des vacances d'avril 2010, date d'ouverture du 06 avril 2010 au 16 avril 2010.

Effectif des enfants inscrits à ces vacances : 49 enfants.

Effectif un peu en baisse vis-à-vis de l'an passé. Le thème était l'animal avec diverses activités manuelles, jeux et sorties.

Suite aux demandes des enfants lors du précédent conseil de vacances, ont été organisées des sorties au bowling, à la ferme pédagogique et au musée d'histoire naturelle.

- Bilan des vacances d'été 2010, 4 semaines d'ouverture du 05 Juillet 2010 au 30 juillet 2010,



LE CARNAVAL

Nombre d'enfants inscrits à ces vacances : 75 enfants ; - 31 enfants de 3 à 6 ans et 44 enfants de 7 à 12 ans. Le thème de ces vacances était le cirque avec acrobaties, le jonglage, les clowns et des grands jeux.

Deux mini-camps ont été organisés, un pour les 7-9 ans et un pour les 10-12 ans. Ces séjours courts ont ravies les enfants.

Des sorties ont été prévues à grimpobranche, une rencontre avec les enfants de l'accueil de loisirs de Saint-Germain où un spectacle de magie a été présenté aux enfants.

Ces vacances ont rencontré un réel succès et un spectacle de fin sur le thème, présenté par les enfants à clôturer le séjour.

- Bilan des vacances de la Toussaint 2010, du 25 octobre au 02 novembre 2010.

Pour ces vacances, le thème était sur Halloween et la saison de l'automne. On peut remarquer une petite baisse d'effectif pour ces vacances, tout en sachant qu'il y avait un jour de moins que l'an dernier.

Des activités manuelles ont été organisées avec le bal d'halloween et une sortie cinéma.



L'ÉQUIPE D'ANIMATEURS



## EN 2010, LE CLUB ADOS COMPTAIT 45 JEUNES INSCRITS.

La structure se compose de deux grandes salles avec un billard, un tennis de table, un baby-foot, des jeux de société et un coin cuisine. Le Club est ouvert tous les mercredis et samedis de 13h30 à 18h et pendant les vacances scolaires (sauf le mois d'Août et les vacances de Noël).

Pendant les vacances scolaires 2010, les adolescents ont participé à diverses activités et sorties : laser Game, Musée Grévin, Aquaboulevard, atelier cuisine orientale, barbecue partager avec d'autres clubs Ados, canoë kayak, tournois sportifs, Nigloland, Parc Hourra...

Le Club Ados a dû fermer ses portes exceptionnellement cet été, donc aucun mini-camp n'a pu être organisé.

Deux jeunes filles inscrites au Club Ados ont participé durant l'année à l'activité Radio. Un mercredi par mois, des ados de diverses structures d'accueil se réunissent afin de préparer et présenter leur émis-



LES JEUNES DU CLUB ADOS

sion « Carrément Ados », diffusé sur Thème Radio. Pour 2011...

Le programme des vacances de Février est en cours de réalisation, différentes sorties et ateliers seront proposés aux adolescents, avec en outre l'activité Radio « CARREMENT ADOS ».

## LES ASSOCIATIONS

### ASB FOOT

En cette saison 2010-2011, le club évolue en 2<sup>e</sup> série UFOLEP, avec l'objectif de faire un bon championnat. De nouveaux jeunes joueurs de Buchères se sont licenciés en cette saison pour agrandir l'effectif. Ceci permet de faire un mélange de génération qui se déroule très bien sur le terrain, et surtout après le match. L'ambiance y est agréable. Si vous souhaitez agrandir le cercle, il vous suffit de prendre contact auprès de Monsieur Lenoir au numéro suivant : 06 03 09 00 65.

**Bureau du Club :**

**Président :**

Pascal Lenoir

**Trésorier :**

Jean-Claude Pulby

**Secrétaire :**

Philippe Durandal



L'ÉQUIPE DE L'ASB FOOT



**FOOT 2000 : UNE ASSOCIATION REGROUPANT LES COMMUNES DE BREVIANDES, BUCHÈRES, MOUSSEY, SAINT-LÉGER, SAINT-THIBAULT ET VERRIÈRES.**

Les équipes engagées pour la saison 2010-2011 :

Une équipe en débutants.

Tél. : 06 81 83 19 65.

Une équipe en U13, entraînée par Patrice Juffin et Philippe Protin.

Tél. : 06 81 83 19 65.

Une équipe en U17, entraînée par Luis Garcia.

Tél. : 06 84 44 63 13.

Une équipe en Senior (en 2<sup>e</sup> série), entraînée par Stéphane Barat.

Tél. : 06 60 67 96 56.

L'assemblée générale du club s'est déroulée le jeudi 24 juin 2010 avec l'élection d'un nouveau bureau :

Président :

Phillippe Protin

Vice-président :

Luis Garcia

Secrétaire :

Tamy Bouhnik

Vice-secrétaire :

Bénédicte André

Trésorière :

Valérie Jacob

Vice-trésorière :

Isabelle Le Morvan

**Horaire des entrainements au stade René Champenois à Bréviandes**

Débutants le mardi soir de 18h à 19h.

U13, le mardi soir de 18h à 19h30.

U17, le mercredi soir de 18h à 20h.

SENIORS, le mercredi soir et le vendredi soir de 18h30 à 20h30.

Au mois de septembre s'est déroulé notre tournoi annuel. Les jeunes de Foot 2000 ont fait connaissance de leurs parrains de l'Estac qui sont Fabrice



L'ÉQUIPE U17



L'ÉQUIPE DÉBUTANT

Nsakala et Yassine Bezzaz. Toutes les équipes ont commencé cette saison avec de nouvelles tenues.

Toute l'équipe de FOOT 2000 vous souhaite une bonne année.





## QU'EST-CE QUE FRANCE ADOT ?

C'est une Association à but non lucratif, loi 1901, pour le don d'organes, Tissus Humains et Moëlle Osseuse, reconnue d'utilité publique depuis 1978. Mes bénévoles et moi, greffés ou non, militons dans le Département de l'Aube pour sensibiliser l'opinion au don d'organes, car, peut-être l'ignorez-vous, mais nous manquons cruellement de greffons. La liste des personnes en attente d'une greffe s'allonge de plus en plus chaque année. Aussi, réfléchissez au don d'organes « DON DE VIE » et, bien entendu, nous sommes à votre disposition pour vous donner tout renseignement utile à ce sujet. En 2009, en France, 12 000 personnes étaient en attente d'une greffe, 2 000 personnes sont décédées par manque de greffons et 4 580 greffes ont été pratiquées en France (nous n'avons pas encore les chiffres pour 2010). Par ailleurs, nous avons besoin d'encore plus de bénévoles pour nous aider dans notre tâche de sensibilisation du public, en déposant des affiches et des dépliants dans les cabinets médicaux et paramédicaux, les pharmacies, les cliniques, les hôpitaux, chez certains commerçants qui en font la demande etc... Sachez que la moindre petite aide nous est précieuse et ce, dans tout le département. Je souhaite avoir fait naître quelques vocations par cet article et bien entendu, si vous décidez de venir nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé au sein de notre Association. Donc, greffés ou non, venez nous rejoindre, nous vous attendons avec impatience !!! ... Merci pour votre solidarité et merci au nom des personnes en attente de greffe, car plus on se mobilisera, plus on fera « bouger » le département, et plus on aura de chances de trouver des donneurs compatibles. Merci encore pour votre générosité.

Evelyne Moroni - France ADOT 10

## MOT DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE MARIE-CLAIRE PAULET - FRANCE ADOT 10

L'année 2011 va s'annoncer très active pour les bénévoles de France ADOT 10. L'idée de solidarité est ancrée dans les gènes de l'association, nouvellement créée.

France ADOT 10 a vu le jour le 18 Janvier dernier. Elle a le souci d'application de ses missions au quotidien. Elles sont multiples et fédératrices : promouvoir le don d'organes post-mortem, seule voie



confirmée pour sauver des vies ; diffuser en ce sens la carte de donneur, permettant aux citoyens d'exprimer leur volonté ; promouvoir le don de moëlle osseuse ; assurer le respect de l'éthique : anonymat, gratuité volontariat ; recueillir réflexions et avis de toute personne ou groupe social, en vue de proposer aux pouvoirs publics l'actualisation des dispositions législatives.

Dans ce schéma, l'association auboise, déjà fortement impliquée sur le terrain, n'est pas seule.

Elle appartient à un réseau de 40 ans d'expérience. Ainsi, France ADOT est le premier mouvement à avoir : proposé aux citoyens une carte de donneur, la carte du OUI, en 1970 ; recruté des volontaires pour constituer le fichier des donneurs de moëlle osseuse, en 1983 ; rédigé une charte internationale du don d'organes, signée par 4 pays européens en 1989 ; initié la Journée Nationale du Don d'Organes, en 1996. Mise en service d'un site internet diffusant une large information au grand public, avec possibilité de demander sa carte de donneur personnalisée, en 2004.

Bref, la richesse de l'association départementale, c'est la pérennité du bénévolat, la volonté de convaincre sans contraindre, la certitude d'aider les autres.

Pour nous contacter :

France ADOT 10

51, route de Maisons Blanches - 10800 Buchères

Tél. : 03 25 40 30 91 - Fax : 03 25 41 81 66

e-mail : adot10.moroni@sfr.fr

## DEMANDEZ LA CARTE - ELLE EST GRATUITE

Une permanence France ADOT sera assurée à la Mairie de Buchères, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis de chaque mois, de 9h à 12h. Vous pourrez y retirer votre carte de donneur ou proposer votre aide à titre de bénévole. Nous nous tiendrons à votre disposition pour tout renseignement que vous voudrez avoir sur le don d'organes, tissus humains et moëlle osseuse. Tél. : 03 25 41 08 79 (exclusivement les jours de permanence)



## CONCERTS VINTEUIL

L'ASSOCIATION DES CONCERTS VINTEUIL EST NÉE EN 2000, DE LA RENCONTRE DE JEUNES MUSICIENS, ET D'UN PETIT CLIN D'ŒIL À MARCEL PROUST. VINTEUIL EST CE COMPOSITEUR IMAGINAIRE DONT UN DES PERSONNAGES DE LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU SE FAISAIT JOUER SANS CESSER LA MÊME PHRASE - ELLE LUI RAPPELAIT EN EFFET UNE FEMME AIMÉE. MAIS, AU-DELÀ DE L'ANECDOTE, C'EST TOUT UN ART MUSICAL QU'INSPIRAIT À PROUST LA MUSIQUE DE CE COMPOSITEUR.

Une heure n'est pas une heure, c'est un vase de parfums, de sons, de projets et de climats. Ce que nous appelons la réalité est un certain rapport entre ces sensations et ces souvenirs...

Toute la puissance enchantresse de la musique est ainsi rendue par l'écrivain, et c'est cet enchantement que les Concerts Vinteuil cherchent à faire partager au public.

Soutenue par la Ville de Buchères et le Conseil général de l'Aube, l'Association des Concerts Vinteuil a noué de nombreux partenariats avec des acteurs culturels locaux, tels la radio RCF, le label Polymnie, le festival Art & Spiritualité, le photographe Gérard Gublin-Vanesse, le luthier Laurent Demeyere.

Les Concerts Vinteuil lors de 120 concerts, stages musicaux, et conférences, ont produit sur scène plus de 200 artistes. Citons parmi eux le Quatuor Isé, le Quatuor Leccecalde, le Trio Faust, l'Ensemble Monsolo, le Duo Contrastes, PercuDuo, l'Orchestre Les Cordes, l'Orchestre Les Siècles, et des solistes comme Jean-Marc Philips, Françoise Gnéri, Michel Michalakakos, Agnès Vesterman, Marie-Paule Milone, Daria Hovora, Denis Pascal...

Pour fêter ces 10 ans d'activité musicale, les Concerts Vinteuil sont heureux de vous inviter à un grand concert anniversaire. Celui-ci aura lieu le Dimanche 17 Avril 2011, à 17 h, Salle des fêtes de Buchères (entrée libre).

Le programme comprendra notamment la Symphonie Concertante de Mozart, avec la violoniste Samika Honda, l'altiste Sylvain Durantel, et le Quatuor Adélyls. Un concert à ne pas manquer !



QUATUOR ADÉLYS



SAMIKA HONDA



STAGE DE MUSIQUE



## ASCLB DANSE DE SALON

## SOUPLESSE ET MAÎTRISE DE SOI

Qui n'a jamais rêvé en voyant évoluer un couple de danseurs émérites lors d'un thé dansant, d'un bal ou d'une fête de famille de pouvoir se mouvoir, à leur image, avec grâce et aisance sur la piste de danse. Alors en piste pour la danse de salon avec l'Association Sportive Culturelle et Loisirs de Buchères qui a été créé en Septembre 2001.

C'est reparti pour la dixième année.

Vous souhaitez apprendre à danser ou vous perfectionner, vaincre votre timidité, rencontrer d'autres personnes ou tout simplement vous faire plaisir. Rencontrons-nous pour apprendre à danser les pas de la valse, du tango, paso doble, cha-cha-boléro, rumba, rock, madisson, etc.

Mr Bonchretien, notre animateur de danse est un homme d'expérience. Il fait preuve de beaucoup de patience avec nous. L'ensemble des adhérents présents se feront un plaisir de vous accueillir et s'efforceront de répondre à vos attentes. Rejoignez-nous dans une ambiance sympathique. Les cours se

déroulent le Jeudi soir de 19h à 21h dans la Salle des fêtes de Buchères. Le premier cours d'essai est gratuit.

Composition du bureau : Président : Gundall Philippe, Secrétaire : Barat Pierrette, Trésorier : Bernauer Philippe.

Pour tous renseignements, contacter :  
**Philippe Bernauer**  
 18, rue des Navettes 10800 Buchères  
 Tél. : 03 25 41 83 14 (heures de repas)



### CPI DE BUCHERES (CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION)

Le nombre d'interventions du CPI en 2010 est de 67.

Détails des interventions :

- 21 interventions pour des nids de guêpes
- 4 interventions pour des feux
- 4 interventions pour des chiens errants
- 6 interventions pour des A.V.P. (accident sur la voie publique)
- 28 interventions pour des S.A.P. (secours à personne)
- 4 interventions diverses

Nous vous rappelons qu'en cas d'intervention mineure (nid de guêpes, chien errant...) sur la commune, le CPI de Buchères se tient à votre disposition.

Vous pouvez joindre :

- Le Sergent Malherbe au 06 20 68 40 01.
- Le Caporal chef Tailot au 06 23 57 22 21.

En cas d'urgence contactez le 18.

Si vous aimez le contact, le sport, donner de votre

## CPI DE BUCHERES



personne, aider les autres, à partir de 16 ans vous pouvez suivre les formations qui vous permettront de devenir sapeur pompier volontaire. Le corps de première intervention de Buchères sera heureux de vous accueillir.

Pour tous renseignements, contactez le Sergent Malherbe (chef de corps) au 06 20 68 40 01.



**FORTS DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE SOUTIEN QUI ONT PERMIS D'EXAUCER DES VŒUX LES MEILLEURS POUR L'ANNÉE PASSÉE, C'EST AVEC UN GRAND PLAISIR QUE NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ANNÉE 2011.**

Et tout aussi traditionnel que sincère, un grand merci à toutes les personnes, de Buchères et au-delà, d'être venues à la bibliothèque l'année passée.

2010 fut importante pour notre équipe, car année de la 4ème exposition de peinture. C'est un événement culturel majeur pour la municipalité, et surtout pour la bibliothèque, puisque Marie-B en est l'un des principaux organisateurs. Et son infatigable investissement, à la hauteur de son dévouement à la vie culturelle buchéroise, a offert aux 27 peintres participants et au nombreux public une édition au succès encore grandissant.

Un public croissant, comme celui ayant fréquenté la bibliothèque cette année. Cet engouement pour la bibliothèque est à l'image de vos réponses enthousiastes aux invitations culturelles proposées par la municipalité, ce qui ne peut que renforcer notre implication à vous rendre service.

Toujours plus d'échange et de liens entre vous et nous, dans votre affection continue pour le service culturel municipal, voire même grandissante, faisant prêter encore plus de livres cette année. Surtout pour les usagers individuels, pour lesquels nous avons investi encore plus d'énergie, dont vous faites peut-être partie si vous nous rendez visite à la bibliothèque pendant les horaires d'ouverture au public (voir à la fin de ce texte).

Ainsi 2010 fut pour nous une année investie dans le renouvellement de notre fonctionnement interne et de notre offre documentaire. Avec les belles réussites citées plus haut et des confirmations sur la continuité et la valeur de nos efforts. Mais aussi des rendez-vous manqués entre vous et nous, ou peut-être moins de présence à vos côtés en animation, faute de temps que nos priorités engageaient ailleurs. Tous ces petits manques dont nous nous excusons et que nous nous engageons à combler en 2011.

Toujours le meilleur accueil dû au public, que ce soit un lecteur individuel ou un écolier dont la classe bénéficie du service d'accueil scolaire à la bibliothèque. Avec cette constante volonté de proposer à chacun le mieux pour faire naître ou accompagner et entretenir le plaisir de la lecture à tout âge.

Cet effort ne se concrétisera pas sans vous, dans une synergie commune à faire battre le cœur de la bibliothèque. Du visiteur venu «jeter un coup d'œil» au dévoreur de bouquins à l'appétit plus grand que sa propre bibliothèque, en passant par le parent emmenant son enfant choisir un livre ou le spectateur subjugué à l'écoute d'un conte,

**Donc encore merci à tous pour votre implication comme acteur et partenaire de la vie culturelle buchéroise. Tous nos meilleurs voeux pour 2011. Et à bientôt à la bibliothèque.**

**Arnaud et Marie-B**

**Horaires d'ouverture :**

**Lundi 17h – 18h30**

**Mercredi 14h – 18h30**

**Samedi 9h – 12h**

**Accès et consultation libres et gratuits des documents.**

**Cotisation annuelle**

**pour emprunt de documents : 5€  
pour les adultes (de plus de 18 ans),  
gratuit pour les moins de 18 ans.**



**L'ADMR DES AUMONT (LA RÉFÉRENCE DU SERVICE À LA PERSONNE) EST UNE ASSOCIATION DE SERVICE À DOMICILE À BUT NON LUCRATIF. ELLE INTERVIENT DANS VOTRE VILLAGE.**

Son siège administratif est basé à Verrières au 1 bis rue des Abeilles et les horaires des permanences sont les suivants :  
Mardi de 14h à 18h,  
Mercredi de 8h15 à 12h15,  
Vendredi de 14h à 17h.

Vous pouvez nous joindre ou laisser un message par téléphone au 03 25 43 90 22 ou par Internet à l'adresse suivante : [adm.aumont@orange.fr](mailto:adm.aumont@orange.fr)

### SERVICES TOUS PUBLICS

Si vous souhaitez trouver quelqu'un pour faire votre ménage, votre repassage ou garder vos enfants à domicile, notre association met à votre disposition, sans conditions particulières les services suivants :

#### Ménage / Repassage

Ce service peut être régulier ou ponctuel. Le repassage peut être réalisé à domicile ou au local de l'Association.

#### Garde d'enfants à domicile

Garde de vos enfants avant ou après l'école - Accompagnement trajet école - Repas - Aide aux devoirs

Si vous utilisez ce service et si un de vos enfants a moins de 6 ans, vous pouvez bénéficier d'une allocation de la CAF, Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) avec un minimum de 16 heures par mois. Notre personnel est spécialement formé à la petite enfance.

En utilisant tous les services de l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts de 50 % des sommes payées dans la limite de la législation en vigueur. L'ADMR accepte le CESU préfinancé en règlement des prestations.

En cas de besoin ou si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter les



responsables de l'Association aux heures de permanence.

### SERVICES PERSONNES FRAGILISEES

#### Accompagnement transport

Le personnel vous conduit et vous aide pour faire vos courses ou vous accompagne à vos rendez-vous (médecin, kinésithérapeute, ...) et peut vous assister le temps de la consultation.

Etre conduit et accompagné là où vous le souhaitez vous donne la liberté de mener une vie sociale normale.

#### Services dédiés aux personnes fragilisées

Aide aux personnes âgées (aide à la toilette, repas, ménage, entretien du linge, ...)

Aide aux personnes handicapées

Aide aux familles (maladie ou accident d'un des parents ou d'un enfant, maternité, hospitalisation)

Notre personnel suit régulièrement des formations afin de vous assurer un service de qualité et l'une de leur mission est de vous permettre de garder le maximum d'autonomie.

Ce sont des personnes de confiance encadrées par les responsables de l'Association.

Nos services fonctionnent 7 jours sur 7. Si votre aide à domicile habituelle est absente, la prestation sera assurée par une remplaçante.

Les personnes retraitées ou handicapées peuvent bénéficier d'une prise en charge partielle par le Conseil Général (APA, PCH) ou par leur caisse de retraite. Le solde restant à leur charge est également déductible des impôts.



### LISTE DES ASSOCIATIONS

#### ADMR

(Association du service à domicile)

Chantal Festuot - 03 25 41 98 48

#### AJHA

(Jeux d'histoire)

Philippe Julliard - 06 12 62 02 77

#### AMERICAN COUNTRY DANSE

Jean-Michel Belley - 06 80 04 84 69

#### AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

David Kost - 03 25 43 21 46

#### APDA

(Association protection défense des animaux)

Madame Deschamps - 06 08 64 60 51

#### ASB FOOT

Pascal Lenoir - 03 25 41 77 43

#### ASCLB DANSE DE SALON

Philippe Bernauer - 03 25 41 83 14

#### BUCHER'GYM

Arlette Geoffroy - 03 25 79 48 18

#### BUDO CLUB BUCHÈRES

Catherine Gresse - 06 24 86 64 74

#### CLUB DE L'AMITIÉ

Jack Toutee - 06 83 84 76 42

#### CPI / POMPIERS

Xavier Malherbe - 06 20 68 40 01

#### COMITÉ DES FÊTES

Stéphanie Julliard - 03 25 46 76 33

#### ENSEMBLE VINTEUIL

Michel Destribat - 03 25 41 84 90

#### FOOT 2000

Philippe Protin - 03 25 49 83 46

#### FRANCE ADOT 10

(Don d'organes et de tissus humains)

Evelyne Moroni - 03 25 40 30 91

#### NSISANI ENTRAIDE

Pierre Soroka - 03 25 41 86 60

#### PROFESSEUR DE PEINTURE

Sarah Zanchi - 06 98 04 70 34

#### SCRAP BUCHEROIS

Stéphanie Julliard - 03 25 46 76 33

#### SECOURISTE CROIX BLANCHE

Arnaud Marchal - 06 75 33 39 61

#### SOCIÉTÉ DE CHASSE

Emmanuel Dosnon - 03 25 41 81 47

#### TENNIS CLUB DES DEUX VALLÉES

Marcel Gamon - 03 25 41 80 49

#### UVB (Cyclisme)

Jean-François Philippon - 06 12 37 36 23

#### YOGA DETENTE BUCHEROIS

Odile Ferrebeuf - 03 25 73 71 60



## LISTE DES MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2011

**26 et 27 Février 2011**

Vide greniers puériculture organisé par l'Amicale des parents d'élèves, dans la salle des fêtes

**14 Mars 2011**

Concours de belote dans la salle des fêtes organisé par le Club de l'amitié

**19 Mars 2011**

Remise de médailles FNACA

**10 Avril 2011**

Prix des commerçants de Buchères (course cycliste) organisé par l'UVB

**16 Avril 2011**

Loto organisé par l'Amicale des parents d'élèves dans la salle des fêtes

**17 Avril 2011**

Concerts de musique à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'association des Concerts Vinteuil salle des fêtes

**23 Avril 2011**

Exposition vente de printemps organisée par le Club de l'amitié dans la salle Roland Thépenier

**22 Mai 2011**

Concours de pétanque + barbecue organisés par l'UNC salle Roland Thépenier

**29 Mai 2011**

Prix du restaurant le Churrasco au parc logistique (course cycliste) organisé par l'UVB

**12 Juin 2011**

Vide greniers organisé par le Comité des fêtes

**18 Juin 2011**

Fête des écoles organisée par l'Amicale de parents d'élèves et les écoles primaire et maternelle de Buchères

**23 Juillet 2011**

Prix de la Brasserie de l'Horloge (course cycliste) organisé par l'UVB

**8 Octobre 2011**

Course cycliste VTT la Buchéroise-Verrichonne organisée par l'UVB

**8 Octobre 2011**

Loto organisé par l'UNC salle des fêtes

**12 Octobre 2011**

Finale de questions pour les aînés organisée par le Club de l'amitié salle des fêtes

**15 Octobre 2011**

Repas interclubs organisé par le Club de l'amitié salle des fêtes.

**30 Octobre 2011**

Tournoi de belote organisé par le Comité des fêtes dans la salle des fêtes

**19 Novembre 2011**

Banquet de l'UVB salle des fêtes

**20 Novembre 2011**

Loto de l'UVB salle des fêtes

**10 Décembre 2011**

Repas de Noël du Club de l'amitié salle des fêtes

**11 Décembre 2011**

Noël des enfants salle des fêtes



1

2

3

4



Bréviandes

TROYES  
Saint-Julien-les-Villas**Index des rues**

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| Ancienne École (Imp. de l').....C5  | Maisons Blanches (Route de).....D5        |
| Anémones (Rue des).....D7           | Marots (Rue des).....E6                   |
| Ânes (Ruelle des).....D5            | Martyrs du 24 Août 1944 (Av. des).....C4  |
| Aulnes (Rue des).....D5             | Mésanges (Rue des).....B4                 |
| Bourg (Rue du).....D5               | Monument (Rue du).....D5                  |
| Brisson Gilbert (Rue).....C4        | Morel André (Avenue).....C4               |
| Buisson Geoffroy (Ch. du).....D6    | Navettes (Rue des).....D4                 |
| Chaource (Route de).....E4          | Noëls (Impasse des).....C5                |
| Châtelier (Rue du).....C4           | Petite Commune (Rue de la).....C5         |
| Châtelier (Impasse du).....C4       | Pierre Petre (Avenue).....D4              |
| Clos (Rue des).....C4               | Poirier Saint-Jean (Rue du).....C4        |
| Colettes (Chemin des).....D5        | Prés (Rue des).....C5                     |
| Colline (Rue de la).....B3          | 4 Saisons (Impasse des).....A4            |
| Cortin Bouillierot (Imp. du).....D5 | Saint-Michel (Impasse).....C4             |
| Courgerennes (Rue de).....B4        | Tremet Georges (Rue).....C4               |
| Dijon (Route de).....E7             | Vaucelles (Rue des).....B5                |
| Eglise (Rue de l').....C4           | Verrières (Route de).....D7               |
| Gare (Rue de la).....D7             | Vigneux (Chemin des).....D5               |
| Grand Nauzois (Rue des).....B4      | Village (Impasse le).....C5               |
| Grand Prés (Allée des).....C5       | Vilage de Maisons Blanches (R. du).....D5 |
| Herbuautes (Rue des).....C4         | Villetard (Rue de).....C4                 |
| Hozain (Rue de l').....C4           | Voie de Vaux (Chemin de la).....B5        |
| Mairie (Rue de la).....C5           |   |

**Commune de  
Saint-Léger-  
près-Troyes****Index des bâtiments**

- 1- Église
- 2- Cimetière
- 3- Chapelle de Courgerennes
- 4- Mémorial du 24 août 1944
- 5- Monument aux Morts
- 6- Salle des fêtes
- 7- Salle socio-culturelle des Vigneux
- 8- Salle Roland Thépenier
- 9- Stades
- 10- Tennis couverts
- 11- Complexe sportif et ludique
- 12- Château d'eau
- 13- Hôtels
- 14- Mairie
- 15- Écoles
- 16- Bibliothèque, Cantine
- 17- Relais poste

-  Emplacement des bennes à verres
-  Emplacement des bennes à papiers

**Parc Logistique  
de l'Aube****Commune de  
Moussey**SENS,  
PARIS

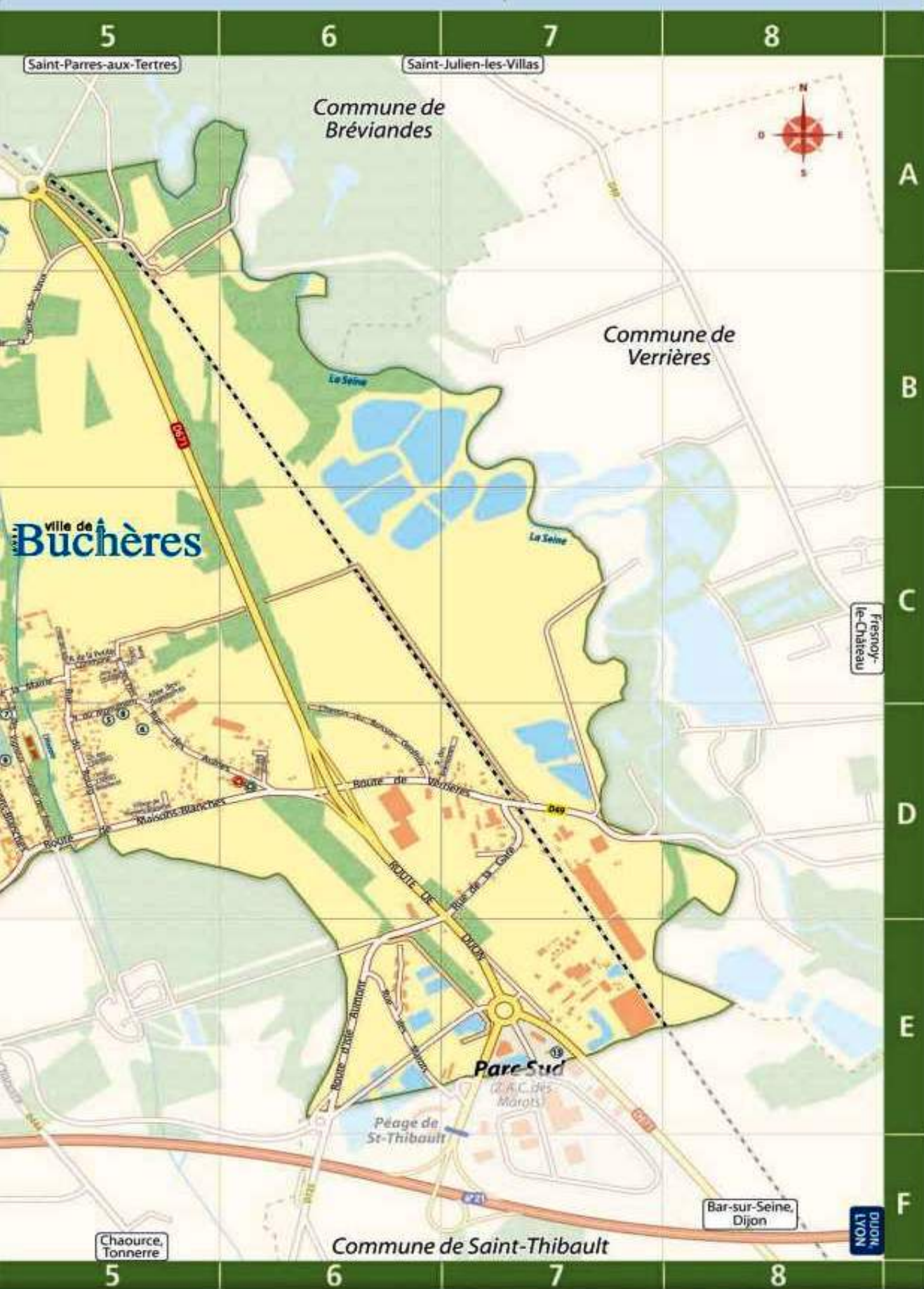
A5 - E511 - E54

0 200 m 400 m

Cartographie : G. P. - 1/25 000 - 2008  
 © IGN - 2008 - Tous droits réservés  
 Toute réimpression est interdite sans autorisation écrite de l'IGN









## LISTE DES ENTREPRISES ET DES COMMERCES

|  |     |  |       |
|--|-----|--|-------|
| <b>AC FORAGE</b><br>14, rue de la Gare - 03 25 41 99 66  | D-7 | <b>C'DEFI</b><br>5bis, rue des Aulnes - 03 25 73 62 98   | D-5   |
| <b>ARNAUD DUVERNOY (Ambulances)</b><br>9, rue Gilbert Brisson - 03 25 75 04 05                         | C-4 | <b>CMB (Menuiserie)</b><br>Rue de Courgerennes - 06 63 97 97 79  | B-4   |
| <b>ANTIQUITES GUY</b><br>34, rte de Maisons Blanches - 03 25 41 91 83                                  | D-5 | <b>CLIVIER SARL</b><br>5, rue de la Petite Commune - 03 25 41 93 92  | C-5   |
| <b>AU CYGNE FLEURI (Fleuriste)</b><br>19, avenue des Martyrs - 03 25 41 92 89                          | C-4 | <b>COSTE ET GUENARD SA</b><br>1, impasse Saint-Michel - 03 25 41 74 33   | C-4   |
| <b>AUBE SECURITE INCENDIE</b><br>2Bis, rue du Châtelier - 03 25 42 65 04                               | C-4 | <b>COURTAGE EN ASSURANCES THIERRY DORE</b><br>20, rue du Bourg   | E-5   |
| <b>AU TOURBILLON DU TEMPS (Horlogerie)</b><br>3, rte de Maisons Blanches - 03 25 81 79 22              | D-4 | <b>COVEMA SA</b><br>50, avenue des Martyrs - 03 25 71 37 00  | B-4   |
| <b>AUBENERGIE</b><br>29, rue du Bourg - 06 12 51 08 87   | D-5 | <b>DISLAUB (Distillerie)</b><br>3, route de Dijon - 03 25 41 64 30   | D-6-7 |
| <b>AUX BONNES AFFAIRES</b><br>1, rte de Maisons blanches - 03 25 40 94 11                              | C-4 | <b>ELECTRICITE LENOIR</b><br>12, rue du Bourg - 06 03 09 00 65   | D-5   |
| <b>BALLERAY RENE-JEAN (Transport)</b><br>2, route des Navettes - 03 25 41 84 16                        | D-4 | <b>ENTREPRISE URSELLA (Carreleur)</b><br>36, Ave des Martyrs - 03 25 41 76 93                                  | C-4   |
| <b>BOULANGERIE EPICERIE BRISSON</b><br>40, rte de Maisons blanches - 03 25 41 81 05                    | D-5 | <b>EUROPEENNE LOGISTIQUE</b><br>5, rue des Aulnes - 03 25 43 94 05   | D-5   |
| <b>BRASSERIE DE L'HORLOGE</b><br>Rue Azalées SIVU Parc Sud - 03 25 46 62 51                            | E-7 | <b>EXPERT COMPTABLE (P Baudelocque)</b><br>4, rue de Villetard - 03 25 73 38 24                                | C-4   |
| <b>BRM</b><br>6, rue de la Gare - 03 25 41 99 66   | D-7 | <b>FALDÉCO (Peinture)</b><br>(conseiller en vins fins et spiritueux)<br>1, impasse le Village - 06 85 32 05 28 | C-5   |
| <b>CABINET D'EXPERTISE (Alain Amat)</b><br>3, route de Maisons Blanches - 03 25 46 10 19               | D-4 | <b>FERREBEUF FRANCIS (Conseiller en vins fins et spiritueux)</b><br>6B, avenue des Martyrs - 03 51 59 00 57    | C-4   |
| <b>CARROSSERIE BONENFANT</b><br>24b, rte de Maisons Blanches - 03 25 40 34 00                          | D-4 | <b>FIB (Logiciel, Site internet)</b><br>30, rue des Vaucelles - 03 25 71 98 14                                 | C-4   |
| <b>CARLE Francis (Commerce de détail alimentaire)</b><br>1, rue du Poirier Saint Jean - 03 25 41 98 74 | C-4 | <b>FLORELLE COIFFURE</b><br>19, avenue des Martyrs - 03 25 41 98 90  | C-4   |
| <b>CDM (Vente de matériaux Bâtiments)</b><br>39, avenue des Martyrs - 03 25 71 20 71                   | B-3 | <b>GARAGE PEREIRA</b><br>34, rte de Maisons Blanches - 03 25 41 81 09  | D-5   |





## LISTE DES ENTREPRISES ET DES COMMERCES

|   |       |  |     |
|---|-------|--|-----|
| <b>GOLZAN ÉRIC</b><br>(vente de vêtements)<br>19, rue des Vaucelles - 03 25 75 55 96  | C-4   | <b>PASS ET C<sup>IE</sup> FRANCE</b><br>6, route de Dijon - 03 25 41 60 34             | D-6 |
| <b>GOUET EMMANUEL</b><br>(Plâtrerie)<br>3, rue des Herbuates - 06 74 22 93 37   | D-4   | <b>PEPINIERES DUMONT</b><br>42, avenue des Martyrs - 03 25 41 84 87                    | B-4 |
| <b>HOTEL FORMULE 1</b><br>ZAC de l'Écluse des Marots - 08 91 70 54 20   | E-7   | <b>PIZZA NAUDOT</b><br>3, rue des Mésanges - 06 09 38 45 41                            | B-4 |
| <b>HOMO MENUISERIE</b><br>Rue des Azalées SIVU Parc Sud   | E-7   | <b>PLUMON ERIC (Réalisation de couvertures)</b><br>13, rue des Aulnes - 03 25 74 12 12 | D-5 |
| <b>HOTEL GRILL CAMPANILE</b><br>52, avenue des Martyrs - 03 25 49 67 67   | B-4   | <b>POINT P</b><br>12, route de Verrières - 03 25 41 00 42                              | D-7 |
| <b>HOTEL PREMIERE CLASSE</b><br>52, avenue des Martyrs - 08 92 70 72 63   | B-4   | <b>PRO ARMATURE CHAMPAGNE</b><br>41, avenue des Martyrs - 03 25 83 14 44               | B-3 |
| <b>LAHO EQUIPEMENT</b><br>6, route de Dijon - 03 25 41 84 38  | D-6   | <b>E<sup>TS</sup> RAGON</b><br>24, rue de Villetard - 03 25 49 28 21                   | C-4 |
| <b>LE CHURRASCO (Restaurant, Bar)</b><br>19, rte de Maisons Blanches - 03 25 43 92 78   | D-4-5 | <b>RELAIS POSTE</b><br>3, route de Maisons Blanches - 03 25 81 79 22                   | D-4 |
| <b>LTT TRANSPORT</b><br>2, route de verrières - 03 25 41 81 69  | D-6   | <b>ROCHA</b><br>41, avenue des Martyrs - 03 25 45 00 00                                | B-3 |
| <b>MACONNERIE GAFFINO</b><br>32, rue des Grands Nauzois - 03 25 41 86 47  | B-4   | <b>SCIERIE DE BUCHERES</b><br>4, route de Verrières - 03 25 41 88 02                   | D-7 |
| <b>MBI</b><br>(Ingénierie, bureau d'études, électricité)<br>29, rte de Maisons blanches - 03 25 41 88 36                          | D-5   | <b>SEROM</b><br>(Bureau d'études)<br>17, rue des Aulnes - 03 25 41 90 00               | D-5 |
| <b>MERLATEAU SARL</b><br>(Maçonnerie)<br>6, rue de la Gare - 03 25 41 99 66   | D-7   | <b>SIRPAC</b><br>Rue de la Gare - 03 86 62 08 67                                       | D-7 |
| <b>MONNY JEAN-MICHEL</b><br>(Démolition matériaux anciens<br>locations bennes désamiantage)<br>8, route de Dijon - 03 25 81 66 96 | E-6   | <b>SKANDIMEX SARL</b><br>8, route de Courgerennes - 03 25 75 58 81                     | B-4 |
| <b>NOURICIA</b><br>8, route de Verrières - 03 25 41 95 61   | D-6   | <b>SOLIDALLE</b><br>(Carreleur)<br>16ter, rue du Bourg - 06 20 68 40 01                | D-5 |
| <b>ONDEI SA</b><br>(Maçonnerie)<br>13, route de Verrières - 03 25 41 86 19  | D-7   | <b>SOREIP</b><br>(Plâtrerie)<br>2, rue de la Gare - 03 25 40 51 97                     | D-7 |
|   |       | <b>STEPHAN SARL</b><br>(Ferrailleur)<br>37, avenue des Martyrs - 03 25 82 11 76        | C-4 |



### HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS 1939-1945 DE NOTRE COMMUNE

Consécutivement à la cérémonie commémorative du 8 Mai, un hommage a été rendu aux anciens combattants de l'Armée Française 1939 -1945. En effet, suite à la demande de M. Hubert Falco, secrétaire d'État à la défense et aux Anciens Combattants en collaboration avec l'association des Maires de France, il a été demandé que les maires remettent un diplôme d'honneur aux anciens combattants de leur commune. C'est ainsi que M. Daniel Lebeau, maire de Buchères a eu l'honneur de remettre ces diplômes, en présence de leurs familles et amis, à MM Morlet Jean, Bruge Michel, et M<sup>me</sup> Cordier Gisèle épouse de M. Cordier Gyl, disparu récemment, entouré de ses petits enfants, Amandine, Frédéric et Florian. Un moment émouvant pour toutes les personnes présentes. Ce geste d'hommage envers ceux qui ont combattu pour notre liberté doit devenir, au fur et à mesure que nos villes et villages l'accompliront, un geste de portée nationale.



### PROMOTION AU CPI

Entrée le 1<sup>er</sup> Janvier 1998 à 31 ans au CPI de Buchères, Xavier Malherbe responsable du centre a fait son chemin. Il vient d'obtenir, après 12 ans de service, le grade de Sergent. Sur l'invitation de l'amicale en ce samedi 13 Mars 2010 à la salle Roland Thépenier en compagnie de collègues pompiers, de Philippe Julliard (1er Adjoint), de Philippe Gundall (4ème Adjoint), le maire Daniel Lebeau le félicite et lui remet son diplôme de « chef d'agrées de sapeur pompier volontaire d'un corps communal » dont il a passé avec succès les épreuves exigées. Pour fêter cet événement, on leva le verre de l'amitié en lui souhaitant encore une longue carrière au service du CPI de la commune.



### NOS AÎNÉS GÂTÉS !

Un après midi bien convivial que celui du vendredi 3 Décembre 2010 à la mairie de Buchères !

En effet, le Maire Daniel Lebeau et les membres du CCAS accueillent les aînés pour offrir à chacun un panier enrubanné et garni de succulents produits de notre terroir aubois.

Autour d'un café bien chaud, chacun eut son petit mot à dire et eut surtout le plaisir de partager sourires et remerciements.

On se quitta en se souhaitant une bonne santé, de bonnes fêtes et en se donnant rendez-vous l'année prochaine.





## FÉLICITATIONS AUX HABITANTS POUR LEUR FLEURISSEMENT

Comme chaque année, la «Commission du Fleurissement», en présence du Maire Daniel Lebeau, a tenu à remercier quelques habitants. Par leur talent et leur imagination en matière de fleurissement, ainsi que pour le plaisir des yeux des passants, ils contribuent grandement à l'embellissement de notre commune et à maintenir la seconde fleur des villas et villages fleuris. C'est donc avec un grand plaisir que 7 d'entre eux ont été félicités et récompensés lors d'une sympathique réception ce samedi 11 décembre. Chacun d'entre eux a reçu la médaille gravée de Buchères, un bon d'achat ainsi qu'une rose pour les dames. Tous se sont promis de faire encore mieux en 2011.

Liste des maisons récompensées :

Philippe Bernauer  
Michel Casimir  
Josephia Cortial  
Colette Dosnon  
Lucette Lignot  
Marc Lionnet  
Marie-Ange Pleger

## UN REPAS DES AÎNÉS TRÈS CONVIVAL !

Traditionnellement, la commune de Buchères et le CCAS invitent les aînés à un repas amical et convivial. Il a eu lieu samedi 27 novembre dans la salle des fêtes où quatre-vingt-quinze dames et messieurs ont eu le plaisir de se retrouver autour de tables joliment décorées.

Le maire M. Daniel Lebeau a salué tous les invités, accueillant M. Harmey, le doyen, et M<sup>me</sup> Pérou, la doyenne de l'assemblée, à sa table. Les membres du CCAS et sa responsable Dominique Douine, aidés du personnel, ont su organiser cette journée avec compétence et gentillesse et commander un succulent repas.

Nous avons eu une pensée pour ceux qui nous ont quitté et ceux excusés pour des raisons de santé. Le comité des fêtes a été remercié d'avoir préparé un joli présent à chacun.

Pour agrémenter le tout, Fabien Packo et son ami Daniel Michelin ont joué les airs d'antan sur lesquels nous avons eu plaisir à chanter et à danser toute l'après-midi.



REMISE DE PRIX.



FLEURISSEMENT



REPAS DES AÎNÉS. DE GAUCHE À DROITE :  
M. FERREBEUF CONSEILLER MUNICIPAL,  
M. SAVOURAT 3<sup>e</sup> ADJOINT, M. HARMÉY LE DOYEN,  
M. LEBEAU LE MAIRE,  
M<sup>me</sup> PÉROU LA DOYENNE  
ET M<sup>me</sup> DOUINE RESPONSABLE DU CCAS.

Ravis, nos aînés ont tous promis de revenir l'an prochain tant l'atmosphère était chaleureuse.

Celles et ceux qui n'ont pu se déplacer n'ont pas été oubliés pour autant. Un panier bien garni les attend.





8 MAI 2010 VICTOIRE DE 1945



11 NOVEMBRE 2010 ARMISTICE DE 1918



14 JUILLET 2010 FÊTE NATIONALE



10 JUIN 2010 APPEL DU GENERAL DE GAULLE



25 AVRIL 2010 HOMMAGE À GEORGES TREMAY



## CÉRÉMONIE 24 AOÛT 2010

Madame la Secrétaire générale,  
Monsieur le Député,  
Mesdames et Messieurs les Élus :  
- Conseillers régionaux  
- Conseillers généraux  
- Maires et adjoints

Mesdames Messieurs les témoins et survivants,  
chers concitoyens, chers amis,

cette année encore, comme chacune et chacun d'entre nous, j'éprouve une grande émotion devant la lanterne des morts élevée à la mémoire de nos 67 victimes.

24 femmes innocentes, 16 enfants de moins de 10 ans, dont des bébés de 18, 11 et 6 mois et plus d'une vingtaine d'hommes de tous âges massacrés par la 51<sup>e</sup> brigade SS le 24 août 1944.

Comment ne pas frémir d'horreur au récit des événements de cette funeste journée sur laquelle je ne m'étendrai pas d'avantage.

Notre commémoration de ce jour se situe 70 ans après l'appel du Général de Gaulle, appel à se rassembler et à résister à l'occupant nazis. Résistance qui fit corps avec la création du C.N.R. (Conseil National de la Résistance).

Au pied de ce monument je me permets de dire aujourd'hui que certaines et certains dont les noms figurent sur cette stèle ont soutenu, voire participer à la résistance, ce qui a valu à notre commune en 1948 l'attribution « de la croix de guerre 1939-1945 avec étoile de vermeil ».

Le blason de la commune de Buchères porte témoignage de cette distinction.

Le massacre de Buchères n'est pas un cas unique et n'a malheureusement pas apaisé la soif de sang des armées nazies car après les fusillés de Creney, dans l'ensemble du département « ils fusillèrent » 9 hommes à Lusigny, 24 hommes et jeunes gens à Mesnil-Saint-Père, 3 à Bar sur Seine etc. J'arrête cette énumération très exhaustive mais je voulais simplement remarquer avec vous que toutes ces exactions n'avaient aucun rapport avec l'action FFI de Buchères.

Comment aussi ne pas se souvenir « d'Oradour sur



24 AOÛT 2010 BÉNÉDICTION DES TOMBES



24 AOÛT 2010 SALUT AUX ANCIENS COMBATTANTS ET PORTES DRAPEAUX

Glane, Vassieux et la Chapelle-en-Vercors » et plusieurs centaines encore dans l'ensemble de notre pays.

Ici en ce jour je le redis avec force et conviction, vous les 67 victimes dont les noms figurent sur ce monument, vous êtes nos parents, vous êtes nos enfants et cette cérémonie du souvenir est une invitation pour chacun à développer le travail de mémoire et le devoir de vigilance contre toute tentation du retour à ces sombres pages de notre histoire.

Ne jamais oublier l'horreur.  
Ne jamais oublier de quoi l'homme est capable.  
Et toujours lutter pour que jamais une telle horreur ne recommence.

Merci.



**VOTRE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, PRÉSIDIÉ DE DROIT PAR LE MAIRE, MONSIEUR DANIEL LEBEAU, EST DOTÉ D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DE 9 MEMBRES (ÉLUS ET REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS QUI ŒUVRENT DANS LE DOMAINE SOCIAL).**

Le C.C.A.S., sous la responsabilité de Dominique Douine, anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les différentes institutions publiques et privées. Ainsi le C.C.A.S. participe à l'instruction des demandes d'aide sociale. Il peut également intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.

Le C.C.A.S. est habilité pour attribuer des aides matérielles, des aides d'accompagnement et des aides d'urgences.

Le C.C.A.S. intervient essentiellement en faveur :

- des personnes âgées
- des personnes handicapées
- des personnes et familles démunies.

Le C.C.A.S., dans un contexte de crise économique et sociale, est plus que jamais à l'écoute des habitants de Buchères, et s'efforce de répondre à leurs attentes et à leurs préoccupations.

**Pour contacter le C.C.A.S., il suffit de prendre contact auprès de la Mairie.**

### ÉLECTIONS CANTONALES

**NOUS VOUS INFORMONS QUE LES ÉLECTIONS CANTONALES AURONT LIEU LES DIMANCHES 20 ET 27 MARS 2011.**

1<sup>er</sup> tour, le dimanche 20 mars : bureaux de vote ouverts de 8h à 18h.

2<sup>e</sup> tour, le dimanche 27 mars : bureaux de vote ouverts de 8h à 18h (s'il y a lieu).

2 bureaux de vote seront ouverts, merci de vérifier sur votre carte électorale de quel bureau vous dépendez.

(1<sup>er</sup> bureau dans la salle de conseil municipal de la mairie et second bureau dans les locaux de la cantine scolaire).

### RECENSEMENT MILITAIRE

**NOUS VOUS INFORMONS QUE LES JEUNES NÉS EN 1995 DOIVENT SE FAIRE RECENSER À LA MAIRIE SELON LE TABLEAU CI-DESSOUS :**

#### CALENDRIER DES OPÉRATIONS DE RECENSEMENT MILITAIRE

| PÉRIODE                 | PRÉSENTATION EN MAIRIE                     | LISTE UNIQUE RÉGULARISATION CONCERNANT LES JEUNES NÉS : | LISTE UNIQUE RECENSEMENT NORMAL JEUNES NÉS ENTRE : |
|-------------------------|--|---|--|
| 1 <sup>re</sup> période | Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2011 | Avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1995                   | 1 <sup>er</sup> janvier et 31 mars 1995            |



## DES PLACES POUR LES MATCHS

**DES PLACES POUR ASSISTER AUX MATCHS DE FOOTBALL ESTAC (L2)  
BASKET FÉMININ SAINTE-SAVINE (CF2)  
HAND-BALL FÉMININ SAINTE-MAURE (N2),  
HAND-BALL MASCULIN ETAC (N2)**

Le Grand Troyes propose, pour chaque match disputé à domicile, une dizaine d'entrées gratuites pour notre commune. Ces places s'adressent explicitement à la jeunesse et à des publics socialement défavorisés dans le respect de la réglementation en vigueur (décret n° 2001-828 du 4 septembre 2001). Devant le nombre limité, une liste sera établie afin de faire tourner les bénéficiaires, ceux-ci devant habiter à Buchères ou être licenciés dans une association Buchéroise.

Les personnes intéressées, doivent s'adresser au secrétariat de la Mairie le lundi et mercredi pendant les heures d'ouverture, munies d'une pièce d'identité (une place adulte sera offerte pour l'accompagnement d'un voire deux enfants) ou d'une carte d'étudiant (obtention de deux places maximum). Le nom du responsable des tickets le jour des matchs devra être renseigné, des contrôles pouvant avoir lieu.

**ATTENTION : Pour les matchs de l'ESTAC, les contremarques devront être échangées en billetterie 2 « guichet CAT » contre le billet officiel permettant l'accès**

## FORMATION "DÉCOUVERTE ET FONCTIONNEMENT D'UN DÉFIBRILLATEUR"

**NOUS VOUS INFORMONS QUE LA MUNICIPALITÉ A PRIS LA DÉCISION DE METTRE EN PLACE UNE OU PLUSIEURS FORMATIONS SUR LE THÈME DE LA « DÉCOUVERTE ET DU FONCTIONNEMENT D'UN DÉFIBRILLATEUR ».**

Cette formation ouverte à tous les Buchérois et Buchéroises sera également proposée au personnel communal et aux associations locales.

À compter du mois de Mars, les personnes désirant participer à cette formation, doivent se faire inscrire auprès du secrétariat de Mairie. Une session sera programmée à partir de 10 inscriptions. Chaque inscrit sera informé par courrier de la date et du lieu de la formation.

**L'adjudant chef Reygnier pompiers moniteur national premier secours assura les formations.**

## STAGES ESTAC

## LES STAGES À L'ESTAC

Si votre enfant âgé de 8 à 14 ans aime le football (garçon ou fille), des stages gratuits d'une semaine offerts par le grand Troyes en association avec l'ESTAC vous sont proposés.

L'hébergement se fait en pension complète (repas et couchage) au centre sportif de l'Aube situé rue Marie Curie à Troyes.

Ces stages sont de tous niveaux et s'adressent aux passionnés de foot ou en phase de découverte. Les futurs stagiaires doivent résider à Buchères ou être adhérent d'une association Buchéroise.

Les jeunes vivent au rythme des séances d'entraînement et des ateliers d'animations. Concernant les repas

et goûters, c'est sur les compétences du restaurant de l'ADPS, habitué à la restauration de groupes de jeunes durant toute l'année et notamment des pensionnaires du Centre de Formation de l'ESTAC qu'il est fait appel. Les candidatures se feront par ordre d'inscription. Une liste d'attente sera établie en cas de désistement d'un(e) stagiaire.

Pour plus de renseignement, s'adresser au secrétariat de Mairie durant les heures d'ouvertures.

**Stages encore disponible :**

**11 juillet au 16 juillet 2011 (2 places).**

**18 juillet au 23 juillet 2011 (2 places).**

**1 août au 6 août 2011 (2 places).**

**8 août au 13 août 2011 (2 places).**



Nous invitons chaque administré à se présenter en Mairie afin de retirer leur vignette d'accès aux déchetteries

- ▣ Déchetterie de Sainte-Savine: Zone Industrielle Savipol: ☎ 03 25 74 17 14
- ▣ Déchetterie de Pont Sainte Marie: Avenue Tirverts: ☎ 03 25 81 09 58
- ▣ Déchetterie de Saint Julien Les Villas: Route de Rouilly: ☎ 03 25 49 65 89
- ▣ Déchetterie de la Chapelle Saint Luc: Route de Montgueux: ( 03 25 74 33 22

| <i>Périodes D'ouvertures</i>   | <i>Octobre à Mars</i>         | <i>Avril à Septembre</i>      |
|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| <b>SAINTE SAVINE</b>           |                               |                               |
| LUNDI AU JEUDI                 | 9H00 - 12H00<br>14H00 - 17H30 | 9H00 - 12H00<br>15H00 - 19H00 |
| VENDREDI                       | FERME                         | FERME                         |
| SAMEDI                         | 9H00 - 17H30                  | 9H00 - 19H00                  |
| DIMANCHE                       | 10H00 - 12H30                 | 10H00 - 12H30                 |
| <b>PONT SAINT MARIE</b>        |                               |                               |
| LUNDI ET MARDI                 | 9H00 - 12H00<br>14H00 - 17H30 | 9H00 - 12H00<br>15H00 - 19H00 |
| MERCREDI                       | FERME                         | FERME                         |
| JEUDI ET VENDREDI              | 9H00 - 12H00<br>14H00 - 17H30 | 9H00 - 12H00<br>15H00 - 19H00 |
| SAMEDI                         | 9H00 - 17H30                  | 9H00 - 19H00                  |
| DIMANCHE                       | 10H00 - 12H30                 | 10H00 - 12H30                 |
| <b>SAINT JULIEN LÈS VILLAS</b> |                               |                               |
| LUNDI                          | 9H00 - 12H00<br>14H00 - 17H30 | 9H00 - 12H00<br>15H00 - 19H00 |
| MARDI                          | FERME                         | FERME                         |
| MERCREDI AU VENDREDI           | 9H00 - 12H00<br>14H00 - 17H30 | 9H00 - 12H00<br>15H00 - 19H00 |
| SAMEDI                         | 9H00 - 17H30                  | 9H00 - 19H00                  |
| DIMANCHE                       | 10H00 - 12H30                 | 10H00 - 12H30                 |
| <b>LA CHAPELLE SAINT LUC</b>   |                               |                               |
| LUNDI AU MERCREDI              | 9H00 - 12H00<br>14H00 - 17H30 | 9H00 - 12H00<br>15H00 - 19H00 |
| JEUDI                          | FERME                         | FERME                         |
| VENDREDI                       | 9H00 - 12H00<br>14H00 - 17H30 | 9H00 - 12H00<br>15H00 - 19H00 |
| SAMEDI                         | 9H00 - 17H30                  | 9H00 - 19H00                  |
| DIMANCHE                       | 10H00 - 12H30                 | 10H00 - 12H30                 |

**Règles d'Or :**

- Respecter le règlement intérieur pour votre propre sécurité
- Fixer votre vignette d'accès autocollante sur le pare-brise de votre véhicule (*une vignette par foyer*)
- suivre les instructions du gardien
- Apporter un maximum 1m3 par jour
- Respecter le plan de circulation et la vitesse limitée à 10km :heure
- Remettre au gardien les déchets ménagers spéciaux
- Pour les véhicules de plus de 1,90m, se rendre à Sainte-Savine: le Mercredi de 9h à 12h et le dimanche de 10h à 12h30
- Respecter la propreté du site

**IL EST INTERDIT DE DEPOSER SES DECHETS DEVANT LA DECHETTERIE**





# PLANNING DES COLLECTES 2011

| Janvier |      | Février |    | Mars |      | Avril |       | Mai  |       | Juin |       | Juillet |     | Août |      | Septembre |       | Octobre |           | Novembre |      | Décembre   |  |
|---------|------|---------|----|------|------|-------|-------|------|-------|------|-------|---------|-----|------|------|-----------|-------|---------|-----------|----------|------|------------|--|
| S 1     | M 1  | M 1     | ME | M 1  | V 1  | V 1   | CC    | D 1  | M 1   | M 1  | V 1   | V 1     | DMS | L 1  | L 1  | J 1       | J 1   | S 1     | S 1       | M 1      | M 1  | J 1        |  |
| D 2     | M 2  | M 2     |    | M 2  | S 2  | S 2   |       | L 2  | DM/DV | J 2  | S 2   | S 2     | CC  | M 2  | M 2  | V 2       | CC    | D 2     | D 2       | M 2      | M 2  | V 2        |  |
| L 3     | DM   | J 3     |    | J 3  | D 3  | D 3   |       | M 3  |       | V 3  | D 3   |         |     | M 3  | M 3  | S 3       |       | L 3     | DM/DV/DMS | J 3      | J 3  | S 3        |  |
| M 4     | V 4  | V 4     | CC | V 4  | L 4  | L 4   | DM/DV | M 4  | ME    | S 4  | L 4   | DM/DV   |     | J 4  | J 4  | D 4       |       | M 4     | M 4       | V 4      | V 4  | D 4        |  |
| M 5     | S 5  | S 5     |    | S 5  | M 5  | M 5   |       | J 5  |       | D 5  | M 5   |         |     | V 5  | V 5  | L 5       | DM/DV | M 5     | M 5       | S 5      | S 5  | L 5        |  |
| J 6     | D 6  | D 6     |    | D 6  | M 6  | M 6   |       | V 6  |       | L 6  | DM/DV |         |     | S 6  | S 6  | M 6       |       | J 6     | J 6       | D 6      | D 6  | M 6        |  |
| V 7     | CC   | L 7     | DM | L 7  | J 7  | J 7   |       | S 7  |       | M 7  | J 7   |         |     | D 7  | D 7  | M 7       |       | V 7     | V 7       | L 7      | L 7  | DM/DV/M 7  |  |
| S 8     | M 8  | M 8     |    | M 8  | V 8  | V 8   |       | D 8  |       | M 8  | V 8   | CC      |     | L 8  | L 8  | DM/DV     |       | S 8     | S 8       | M 8      | M 8  | J 8        |  |
| D 9     | M 9  | M 9     |    | M 9  | S 9  | S 9   | DMS   | L 9  | DM/DV | J 9  | S 9   |         |     | M 9  | M 9  | V 9       |       | D 9     | D 9       | M 9      | M 9  | V 9        |  |
| L 10    | DM   | J 10    |    | J 10 | D 10 | D 10  |       | M 10 |       | V 10 | CC/DV |         |     | M 10 | M 10 | S 10      |       | L 10    | DM/DV     | J 10     | J 10 | S 10       |  |
| M 11    | V 11 | V 11    |    | V 11 | L 11 | L 11  | DM/DV | M 11 |       | S 11 |       |         |     | J 11 | J 11 | D 11      |       | M 11    | M 11      | V 11     | V 11 | CC         |  |
| M 12    | DMS  | S 12    |    | S 12 | M 12 | M 12  |       | J 12 |       | D 12 |       |         |     | V 12 | V 12 | L 12      | DM/DV | M 12    | M 12      | S 12     | S 12 | L 12       |  |
| J 13    | D 13 | D 13    |    | D 13 | M 13 | M 13  |       | V 13 | CC    | L 13 |       |         |     | S 13 | S 13 | M 13      |       | J 13    | J 13      | D 13     | D 13 | M 13       |  |
| V 14    | L 14 | L 14    | DM | L 14 | J 14 | J 14  |       | S 14 |       | M 14 | DM    |         |     | D 14 | D 14 | M 14      |       | V 14    | V 14      | L 14     | L 14 | DM/DV/M 14 |  |
| S 15    | M 15 | M 15    |    | M 15 | V 15 | V 15  | CC    | D 15 |       | M 15 |       |         |     | L 15 | L 15 | J 15      |       | S 15    | S 15      | M 15     | M 15 | J 15       |  |
| D 16    | M 16 | M 16    |    | M 16 | S 16 | S 16  |       | L 16 | DM/DV | J 16 | S 16  |         |     | M 16 | M 16 | V 16      | CC    | D 16    | D 16      | M 16     | M 16 | V 16       |  |
| L 17    | DM   | J 17    |    | J 17 | D 17 | D 17  |       | M 17 |       | V 17 |       |         |     | M 17 | M 17 | S 17      |       | L 17    | DM/DV     | J 17     | J 17 | S 17       |  |
| M 18    | V 18 | V 18    | CC | V 18 | L 18 | L 18  | DM/DV | M 18 |       | S 18 |       |         |     | J 18 | J 18 | D 18      |       | M 18    | M 18      | V 18     | V 18 | D 18       |  |
| M 19    | S 19 | S 19    |    | S 19 | M 19 | M 19  |       | J 19 |       | D 19 |       |         |     | M 19 | M 19 | S 19      |       | L 19    | DM/DV     | S 19     | S 19 | L 19       |  |
| J 20    | D 20 | D 20    |    | D 20 | M 20 | M 20  |       | V 20 |       | L 20 | DM/DV |         |     | S 20 | S 20 | M 20      |       | J 20    | J 20      | D 20     | D 20 | M 20       |  |
| V 21    | CC   | L 21    | DM | L 21 | J 21 | J 21  |       | S 21 |       | M 21 |       |         |     | D 21 | D 21 | M 21      |       | V 21    | V 21      | L 21     | L 21 | DM/DV/M 21 |  |
| S 22    | M 22 | M 22    |    | M 22 | V 22 | V 22  | DV    | D 22 |       | M 22 |       |         |     | L 22 | L 22 | J 22      |       | S 22    | S 22      | M 22     | M 22 | ME         |  |
| D 23    | M 23 | M 23    |    | M 23 | S 23 | S 23  |       | L 23 | DM/DV | J 23 | S 23  |         |     | M 23 | M 23 | V 23      | ME    | D 23    | D 23      | M 23     | M 23 | V 23       |  |
| L 24    | DM   | J 24    |    | J 24 | D 24 | D 24  |       | M 24 |       | V 24 | CC    |         |     | M 24 | M 24 | S 24      |       | L 24    | DM/DV     | J 24     | J 24 | S 24       |  |
| M 25    | V 25 | V 25    |    | V 25 | L 25 | L 25  |       | M 25 |       | S 25 |       |         |     | J 25 | J 25 | D 25      |       | M 25    | M 25      | V 25     | V 25 | CC         |  |
| M 26    | S 26 | S 26    |    | S 26 | M 26 | M 26  | DM    | J 26 |       | D 26 |       |         |     | V 26 | V 26 | L 26      | DM/DV | M 26    | M 26      | S 26     | S 26 | L 26       |  |
| J 27    | D 27 | D 27    |    | D 27 | M 27 | M 27  |       | V 27 | CC    | L 27 | DM/DV |         |     | S 27 | S 27 | M 27      |       | J 27    | J 27      | D 27     | D 27 | M 27       |  |
| V 28    | L 28 | L 28    | DM | L 28 | J 28 | J 28  |       | S 28 |       | M 28 |       |         |     | D 28 | D 28 | M 28      |       | V 28    | V 28      | L 28     | L 28 | DM/DV/M 28 |  |
| S 29    | M 29 | M 29    |    | M 29 | V 29 | V 29  | CC    | D 29 |       | M 29 |       |         |     | L 29 | L 29 | J 29      |       | S 29    | S 29      | M 29     | M 29 | J 29       |  |
| D 30    |      |         |    |      | S 30 | S 30  |       | L 30 | DM/DV | J 30 | S 30  |         |     | M 30 | M 30 | V 30      | CC    | D 30    | D 30      | M 30     | M 30 | V 30       |  |
| L 31    | DM   | J 31    |    | J 31 | M 31 | M 31  |       | M 31 |       | D 31 |       |         |     | M 31 | M 31 | S 31      |       | L 31    | DM/DV     | L 31     | L 31 | S 31       |  |

DM= déchets ménagers (conteneurs) Tous les lundis

CC= corps creux (sacs jaunes à retirer en Mairie) (collecte tous les Vendredis des semaines impaires)

DV= déchets verts Tous les lundis du Lundi 28 Mars 2011 au Vendredi 02 Décembre 2011.

ME= monstres / encombrants : à déposer sur le trottoir la veille

DMS= Déchets ménagers spéciaux (pile, batteries, gravats propres, pots de peinture, solvants,...) Ramassage Chemin des Vigneux - Parking du Tennis



